

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

Canadiana.org has attempted to obtain the best copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Canadiana.org a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed /
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression

- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

Le Négociant Canadien

COMMERCIAL, INDUSTRIEL ET FINANCIER.

Vol. I.—No. 14.]

MONTREAL, 11 JANVIER, 1872.

[\$2 PAR ANNEE.

Le Négociant Canadien

PUBLIÉ DANS LES INTÉRÊTS DU
COMMERCÉ ET DE L'INDUSTRIE
PARAISANT
LE JEUDI DE CHAQUE SEMAINE.

L. E. MORIN & C^{IE}
Éditeurs-propriétaires.

Abonnement - \$2 par an.
Annonces - 10 cts. la ligne par insertion.

Chemins de Fer



COMPAGNIE DU
CHEMIN DE FER LE GRAND TRONC
DU CANADA.

1871—ARRANGEMENTS D'HIVER.—1872

Nouveaux chars pour tous les Trains Express

LES Trains partiront maintenant de MONTREAL
comme suit:

ALLANT À L'OUEST.

Express de Jour pour Ogdensburg, Ot-
tawa, Brockville, Kingston, Belleville,
Toronto, Guelph, London, Brantford,
Goderich, Buffalo, Detroit, Chicago et
tous les points de l'ouest à..... 8.00 A. M.
Express de Nuit do do..... 8.00 P. M.
Train d'accommodement pour Brockville
et les stations intermédiaires..... 4.00 P. M.
Train Mixte pour Kingston do do..... 6.00 A. M.
Trains pour Lachine à 7.00 A. M., 9.00 A. M., 12.00
(midi) 3.00 P. M., et 5.00 P. M. Le Train de 3.00
P. M. va à la frontière.

ALLANT AU SUD ET À L'EST.

Train d'accommodement pour Island
Pond et les stations intermédiaires..... 7.00 A. M.
Express pour Boston via Vermont Cen-
tral..... 9.00 A. M.
Express pour New-York et Boston via
Vermont Central à..... 3.30 P. M.
Le train de la Malle pour St. Jean et
Roussé Point, en connexion avec les
trains du Stanstead, Shefford & Cham-
bly et de Jonction des Cantons du Sud
Est..... 3.00 P. M.
Train de la Malle pour Island Pond,
et les stations intermédiaires..... 2.00 P. M.
Malle de Nuit pour Québec, Island Pond,
Gorham, Portland et Boston et les Pro-
vinces d'en Bas, arrêtant entre Mont-
real et Island Pond à St. Hilairo, St.
Hyacinthe, Upton, Acton, Richmond,
Sherbrooke, Lennoxville, Compton,
Cotticooke et Norton Mills, seulement
à..... 10.30 P. M.

Il y aura des Chars Dortoirs Palais Pullman à
tous les trains directs de jour et de nuit. Le baga-
ge sera étiqueté pour tout le trajet.

Comme la ponctualité dépend des connexions avec
les autres lignes, la Compagnie ne sera pas responsable
des Trains qui n'arriveront pas et ne partiront
pas des Stations aux heures nommées.

Les steamers *Carlotta* ou *Chase* laisseront Portland
pour Halifax, N. E., tous les Samedis après-midi à
4.00 heures p. m. Le confort est excellent pour les
passagers et le fret.

La Compagnie Internationale des Steamers, faisant
le trajet en connexion avec le Chemin de Fer le
Grand Tronc, laisse Portland tous les Mardis et Jedis
à 6.00 heures p. m., pour St. Jean, N. B., etc., etc.

On pourra acheter des billets aux principales sta-
tions de la compagnie.

Pour plus amples informations et l'heure du départ
et de l'arrivée de tous les Trains aux stations inter-
médiaires et au terminus du chemin, s'adresser au
Bureau où l'on vend des billets, à la Station Beau-
aventure ou au Bureau No. 30, Grande Rue St. Jac-
ques.

C. J. BRYDGES,
Directeur-Gérant.

Montréal, 31 Octobre 1871.

A VENDRE PAR

THOMAS RITCHIE

17 Rue St. Sacrement

3,200 demie-boîtes Thé du Japon

Nouvellement importé par le "Vigil" "Benefac-
tor," "Belton Will," et le "Royal Minstrel."

1,400 demie-btes } SOUCHONG et KAL-
200 boîtes } SOW CONGOU, qua-
lités assorties.

500 do. YOUNG HYSON et IM-
PÉRIAL.

VIN DE PORT.

400 futs Vin de Port de Tarragone, marques de Muller, Darthez & Cie.

A VENDRE PAR

THOMAS RITCHIE,

17 Rue St. Sacrement.

HARENGS & LABRADOR

500 quarts en Magasin.
500 " et 1/2-qrts Maquereau
200 quintaux Morue.
1000 boîtes Harengs fumés.
100 quarts Huile de Morue.

A VENDRE PAR

THOMAS RITCHIE,

17 Rue St. Sacrement.

FER EN SAUMON

750 tonneaux de différentes
marques.

A VENDRE PAR

THOMAS RITCHIE,

17 Rue St. Sacrement.

SACS A GRAIN.

20,000 Sacs à Grain de Dundee
DIFFÉRENTES QUALITÉS.

A VENDRE PAR

THOMAS RITCHIE,

17 Rue St. Sacrement.

MARBRE.

Tables de Marbre Italien avec

Veines

PREMIERE QUALITE—EX LEONIE.

A VENDRE PAR

W. et F. P. Currie & Cie.,

100 Rue des Sœurs Grises.

PREVOST'S

Electro-Magnetic-Motor Co.

36, AMITY STREET,

NEW YORK.

La Société a l'honneur de prévenir les compagnies
de télégraphie, les dorures et argentures par la
galvanoplastie, les médecins, les physiciens, les pro-
fesseurs de sciences, etc., etc., qu'elle est définitive-
ment constituée, et qu'elle mettra tous ses soins à
remplir les ordres qui lui seront données. Elle a
traité avec M. MEYNIAL, de Paris, mécanicien,
constructeur d'instruments de précision à l'usage des
sciences, chargé de l'éclairage électrique au Grand
Opéra de Paris. M. MEYNIAL est l'inventeur d'un
nouvel appareil "à racaille" pour lumière électrique
pouvant s'appliquer aux Phares et aux Travaux
Publics.

La Société est propriétaire de la PREVOST'S NEW
BATTERY et du BARON'S NEW GALVANIC
FLUID. Les prix des Batteries sont: pour le No. 1
(6 pouces) \$5, et le No. 2 (8 pouces) \$6. Le Baron's
Fluid est vendu 7 cents la livre. Les principaux mé-
rites de ces Batteries et Fluids sont: la durée, l'éco-
nomie, la force et l'absence de toute odeur et de tout
gaz nuisible.

EMILE PREVOST,
Surintendant des Travaux.

LE

VERDICT DU PEUPLE

LA MACHINE A COUDRE

DE

GARDNER.

Est reconnue par les meilleurs juges du pays, pour
être la meilleure Machine à point noué pour
Famille et pour les Manufactures, qui ait été
présentée au public.

Ces MACHINES ont obtenu les prix suivants en
compétition avec les meilleures Machines de ce
pays:—

Liste de Prix pour 1871.

Premier prix à Toronto—Premier prix à Londres, à
l'Exposition du Great Western—Premier prix à
Guelph, à l'Exposition du Great Central—Premier
prix à St. Catharine, Comté de Lincoln—Premier
prix à Chatham, Comté de Kent—Premier prix à
Waterloo, Comté de Waterloo—Premier prix à
Orangeville, Comté de Simcoe—Premier prix à
Mono, Comté de Peel—Premier prix à Caledon,
Comté de Simcoe—Premier prix à Welland, Comté
de Welland—Premier prix à Otterville, Comté

d'Oxford—Second prix à l'Exposition Provinciale
de Kingston, et Diplôme à Hamilton, et diverses
autres Expositions de Comté.

Cette Machine peut ourler, border, boder, faire des
remplis, piquer, rebattre, et coudre toutes les étoffes
depuis les plus légères jusqu'aux cairs les plus épais.
PRIX: \$32, garantie pour 5 ans.

Ces Machines sont également vendues par
paiements mensuels.

W. N. LLOYD,

Agent pour Montréal et les environs.

431,—Rue Notre-Dame,—431.

[COIN DE LA RUE DOLLARD.]

On demande des AGENTS pour les Comtés
des environs de Montréal.

Importateurs de denrées coloniales.

J. HUDON & CIE.,
IMPORTATEURS ET MARCHANDS
 de
DENRÉES COLONIALES, VINS, SPIRITUEUX
 et COMESTIBLES.
 Agents pour la célèbre Eau-de-Vie GIRAUD FRÈRE.
 246, RUE ST. PAUL, et
 199 et 201 DES COMMISSAIRES,
 MONTREAL, P.Q.

GAUTHIER, MAYRAND & CIE.
IMPORTATEURS DE
 VINS, SPIRITUEUX, EPICERIES,
 MARCHANDS DE
 FARINE.
 LARD, SAINDOUX, etc.
 274 et 281, Rue Des Commissaires,
 MONTREAL.

GAUCHER & TELMOSSÉ,
IMPORTATEURS DE
 DENRÉES COLONIALES,
 VINS ET SPIRITUEUX,
 MARCHANDS DE
 FARINE, LARD, SAINDOUX, etc., EN GROS
 No. 200 Rue St. Paul et 181 Des Commissaires,
 MONTREAL.
 G. G. GAUCHER. L. W. TELMOSSÉ.

L. CHAPUT, FILS & CIE.,
IMPORTATEURS
 D'EPICERIES FRANÇAISES et ANGLAISES,
 VINS et LIQUEURS,
 Coin des Rues des Commissaires et St. Pierre,
 MONTREAL.

SENEGAL, CADIEUX & JOLY,
IMPORTATEURS,
 MARCHANDS D'EPICERIES,
 VINS, LIQUEURS, et
 PROVISIONS
 278, RUE ST. PAUL, et
 225 et 227, DES COMMISSAIRES,
 MONTREAL, P.Q.

DESMARTEAU & CIE.
IMPORTATEURS DE
 VINS, LIQUEURS,
 EPICERIES, etc.,
 EN GROS
 281 et 283 RUE DES COMMISSAIRES,
 MONTREAL.

TURGEON & LESIEUR,
MARCHAND EN GROS DE
 VINS, LIQUEURS, EPICERIES, etc.
 No. 338 RUE ST. PAUL, MONTREAL.
 MM. T. et L. ont toujours en main toutes sortes de
 tabac, cigares, etc. à des prix très réduits.

D. C. BROUSSEAU.
MARCHAND EPICIER EN GROS
 VINS, LIQUEURS, PROVISIONS, etc.,
 123, RUE ST. PAUL,
 En face du Marché Bonsecours
 MONTREAL.

J. O. MERCIER,
MARCHAND DE VINS,
 SPIRITUEUX,
 EPICERIES, et
 COMESTIBLES.
 EN GROS ET EN DETAIL.
 No. 137 RUE ST. PAUL,
 MONTREAL, P.Q.

C. MELANÇON.
MARCHAND-EPICIER,
 191 RUE ST. PAUL, MONTREAL.

LA MEILLEURE POUDRE A BOULANGER
 QUI EXISTE.

THE COOK'S FRIEND

Est la seule originale et authentique
 NE DESAPPOINTE JAMAIS.
 Vendue par tous les Epiciers.

Garde-Magasins.

O. STR. MARIE & CIE.
GARDE-MAGASINS.
 (Warehouses.)
 LISTE DE NOS MAGASINS:
 30 St. Nicholas, 2 Magasins et Caves, Entrepôts Nos.
 20 et 77.
 20 St. Sacrement, 1 Magasin et Caves, Entrepôt No.
 52.
 26 St. Sacrement, 1 Magasin et Caves, Entrepôt No.
 82.
 8 St. Eloi, Magasin et Caves, Entrepôt No. 88.
 29 St. Gabriel, 2 Magasins et Caves, Entrepôt No. 78
 et 91.
 19 et 21 St. Thérèse, 2 Magasins et Caves.
 13 Du Collège Insp. de Potasse, 1 Magasin.
 6 St. Eloi, 1 Cave.
 37 St. Nicolas, 1 Cave.
 10 et 14 Nazareth, près du Canal. Magasins pour sel,
 comestibles, etc. etc.

EMMAGASINAGE EN ENTREPOT OU
 FRANC DE DROITS.

FRED. CASTLE.
 65, RUE DE LA COMMUNE.
 Vis-à-vis le Bassin du Canal,
 MONTREAL.

Huiles et Peintures.

JOHN McARTHUR & SON,
IMPORTATEURS ET MARCHANDS D'HUILES,
 PEINTURES SECHES et à
 L'HUILE, VERNIS, VITRES,
 PRODUITS CHIMIQUES,
 Marchandises de Marine, Teintures, &c.,
 19 Rue Lemoine,
 MONTREAL.

R. C. JAMIESON & CIE.,
MANUFACTURIERS DE VERNIS et D'IMI-
 TATION DE LAQUE DE CHINE.
 IMPORTATEURS
 D'HUILES, PEINTURES, COULEURS, THE-
 RBENTINES, etc., etc.
 No. 3 Hulle aux Blés et No. 6 Rue St. Jean,
 MONTREAL.

Importateurs de Nouveautés.

THOMAS, THIBAUDEAU & CIE.
IMPORTATEURS DE MARCHANDISES SECHES
 En Gros Seulement, No. 330, Rue St. Paul.
 THOMAS, THIBAUDEAU & CIE. Montréal,
 THIBAUDEAU, THOMAS & CIE. Québec, MONTREAL.
 THOMAS & THIBAUDEAU, Manchester.

S. GELINAS,
IMPORTATEUR,
 No. 282 RUE ST. PAUL.
 Coin des Rues
 ST. GABRIEL et ST. PAUL,
 MONTREAL.

FRANÇOEUR & GIROUX,
IMPORTATEURS
 DE
 NOUVEAUTÉS FRANÇAISES,
 ANGLAISES
 et
 AMERICAINES.
 7 & 9, RUE ST. LAURENT,
 MONTREAL.

M. TRESTER,
IMPORTATEUR DE MARCHANDISES
 ALLEMANDES, FRANÇAISES et BELGES.
 IMPORTATEUR
 D'ARTICLES pour FUMEURS, TELS QUE PIPES
 EN ECUME DE MER, BLAGUES, PIPES
 EN BOIS, etc., etc., et de
 CIGARES de la HAVANE et d'ALLEMAGNE.
 M. T. tient toujours un assortiment des plus
 complets et des plus variés de jouets d'Allemagne.
 d'articles en cuir, sachets, etc.
 Entrepôt—388 & 390, RUE ST. PAUL,
 MONTREAL.

HAMILTON & CIE.,
MARCHANDISES DE GOUT ET D'ETAPE,
 105, RUE ST. JOSEPH,
 Vis-à-vis la Ruelle Dupré,
 MONTREAL.

Huile de Pétrole.

COMPAGNIE CANADIENNE DES TERRES
 ET DE MINES (Limitée)
 Bureau principal: 22 MUNING LANE, LONDRES.
 ANGLETERRE.

TRADE MARK.



RAFFINERIE DE PETROLE (STANDARD
 PETROLIA), ONTARIO.
 D. CAMPBELL, AGENT,
 13 Hulle aux Blés,
 MONTREAL.

ROBERT B. MURRAY,
MARCHAND EN GROS DE PETROLE RAF-
 FINEE, D'HUILES LUBRIQUES, BEN-
 ZOLE, GOUDRON, etc.,
 36 Rue Lemoine, MONTREAL.

Toujours en magasin toutes les meilleures marques
 d'Huiles de Charbon.
 Le plus haut prix payé pour les barils vides.

Librairie et Relieurs.

MAISON FONDEE EN 1842.
J. B. ROLLAND & FILS,
 LIBRAIRES-EDITEURS ET IMPORTATEURS
 D'ARTICLES FRANÇAIS, BELGES ET
 ALLEMANDS.
 Livres de comptes et Registres fabriqués avec papier
 de première qualité et reliés avec solidité.
 Cartes à jouer—Great Mogul, Highlander, Jacques-
 Cartier, (nouveau).
 TAPISSERIES Anglaises et Canadiennes.
 J. B. ROLLAND & FILS,
 Rue St. Vincent, 12 et 14.

L'ALMANACH DU PEUPLE
POUR L'ANNEE BISEXTILE 18 2.
 (Troisième année)
 PRIX A LA DOUZAINE, 30 CENTS.
 En vente à la Librairie de
 C. O. BEAUCHEMIN & VALOIS,
 287 et 289 Rue St. Paul,
 MONTREAL.

LIBRAIRIE NOUVELLE.
ALPHONSE DOUTRE & CIE
 COIN DES RUES
 NOTRE DAME ET ST. GABRIEL.
 MONTREAL.
 Viennent de recevoir un assortiment considérable de
 LIVRES
 DE PRIÈRES, DROIT, et LITTÉRATURE.
 On trouve aussi à cette Librairie ce qu'il y a
 de plus nouveau et de plus recherché
 EN EFFETS DE BUREAU.

CHARLES PAYETTE,
LIBRAIRE-RELIEUR,
 250—RUE ST. PAUL—250
 Vis-à-vis la Rue St. Vincent.
 MONTREAL.

Hotels.

HOTEL RIVARD,
 No. 64 RUE ST. GABRIEL, MONTREAL.
DES VOITURES transporteront les voyageurs des
 bateaux et des chemins de fer à l'Hôtel.
 Table des mieux servis.

Distillateurs.

DISTILLERIE DE PRESCOTT, ONT.

AVIS AUX MARCHANDS DE SPIRITUEUX.

LES Soussignés ont le plaisir d'annoncer au Commerce qu'ils ont complètement renouvelé leurs appareils de distillation et ont introduit les améliorations les plus récentes pour la rectification des esprits de grain, et qu'ils sont maintenant prêts à exécuter les commandes qui seront adressées soit à eux directement ou à leurs agents à Montréal, pour *Alcool à 65 degrés, Esprit-de-Vin à 50 degrés, Whisky de Seigle ou de Malt et Toddy Whisky.*

J. P. WISER & C^{ie}.

Représentés à Montréal par

MORIN & C^{ie},

24 Rue St. Sacrement.



AVIS.

AVIS est par le présent donné que la Marque de Commerce ci-dessus consistant des mots **GOODERHAM & WORTS, TORONTO**, avec DEUX ETOILES et les lettres G. & W. le tout inscrit dans DEUX CERCLES OVALES, a été adoptée par la dite Société de **GOODERHAM & WORTS**, et a été dûment enregistrée conformément à l'Acte sur les Marques de Commerce de 1868, dans le but de distinguer certains spiritueux et Boissons de Malt manufacturés par eux dans la dite Ville de Toronto à savoir: **ALCOHOL, WHISKEY de SEIGLE, WHISKEY de MALT, TODDY WHISKEY**, et toutes autres Boissons spiritueuses vendues par eux à Toronto, Montréal, et ailleurs dans la Puissance du Canada.

La dite Marque de Commerce est brûlée sur chaque Quart ou Tonne contenant les dits Spiritueux, en la forme et manière démontrée par le dessin ci-haut.

GOODERHAM & WORTS,

A. & A. B. CHARLEBOIS,

Agents.

Montréal, Octobre, 1871.

SPIRITUEUX, BIERES ET PORTER.

LES soussignés informent leurs amis qu'ils viennent de faire de nombreuses et importantes améliorations et altérations à leur Appareil de Distillerie, qui est maintenant en pleine opération et qui leur permettra, à l'avenir, de fournir toute quantité, soit en douane, soit droit payé de leurs célèbres Spiritueux, con istant en

WHISKY DE MALT

OLD RYE WHISKY

ESPRIT-DE-VINS 59 O.P.

ALCOOL 66 O.P.

qu'ils garantissent être distillés des maltes et grains de la meilleure qualité.

Ils attirent aussi l'attention sur la qualité supérieure de leur célèbres Bières INDIA PALE et autres et sur leur PORTER, de cette saison, dont l'on peut se procurer n'importe quelle quantité on fûts ou en bouteilles.

WM. DOW & C^{ie}.

P. S.—Le plus haut prix du marché est toujours payé pour l'Orge, le Seigle, l'Avoine et le Houblon

SHERRY—POLAK, HERMOMOS-Y-CO.

XERES DE LA FONTERA.

PORT—BORGES DE CASTRO, OPORTO.

LES soussignés ont l'honneur d'informer le commerce qu'ils reçoivent les commandes qui leur seront confiées pour l'importation des célèbres VINS ci-dessus.

Toutes commandes adressées à

MM. HOWARD, SMITH & C^{ie}.

No. 31 rue St. François-Xavier, MONTRÉAL.

recevront notre attention spéciale.

F. BENDELARI & C^{ie}.

TORONTO.

Marchands de Vins.

JOHN HOPE & C^{ie},

Marchands Commissionnaires

Représentant en Canada :

MM. MOET & CHANDON, EPERNAY.

" BARTON & GUESTIER, BORDEAUX.

" JULES ROBIN & C^{ie}, COGNAC.

M. M. MISA, XERES DE LA FONTERA.

MM. COCKBURN SMITHES & C^{ie}, OPORTO.

M. FREDERICK VALLETTE, MARSEILLES.

MM. BULLOCH LADE & C^{ie}, GLASGOW.

" E. & J. BURKE, DUBLIN, Exportateurs de Porter en Bouteilles de MM. H. GUINNESS FILS & C^{ie}, &c., &c., &c.

N. B.—On accepte les commandes que du Commerce de Gros.

Vins d'Espagne

IMPORTATION DIRECTE.

50 QUARTS EL DOURO (Cinq grappes).

100 " " [Trois grappes].

250 " " PRIORATO CATALUNA.

25 PIPES

A Vendre par

VILLENEUVE & LACAILLE

313 Rue St. Paul,

(Bâtisse des Sœurs)

MONTRÉAL.

G. VERLAQUE,

No. 5 Rue St. Sacrement

VINS, LIQUEURS, CIGARES.

AVIS AUX COMMERÇANTS DU CANADA.

E. GERIN, Propriétaire de Vignobles des côtes de Roumagnole, entre St. Jean d'Angely et Cognac (France).

Distillerie érigée et fonctionnant depuis 1747.

Entrepôt à New York (Etats-Unis) et à Montréal (Canada).

Produits naturels garantis par certificats d'origine.

Reçus par l'Arbutus :

CLARET PUR RAISIN.

VIN BLANC de, de plusieurs âges.

COGNAC de, de plusieurs âges.

CHAMPAGNE de plusieurs prix.

LIQUEURS SURFINES. Premières marques de France.

ABSINTHE SUISSE.

VERMOUTH.

MOUTARDE DE RAISIN (Produit nouveau).

Bureau et Entrepôt chez

O. STE. MARIE & C^{ie},

30 Rue St. Nicholas.

Représenté à Montréal par

VICTOR DUVERGNEAU.

Courtiers.

MORIN & C^{ie},

COURTIERS ET COMMISSIONNAIRES POUR L'ACHAT ET LA VENTE DE COMESTIBLES.

ÉPICERIES,

SPIRITUEUX

ET

DENRÉES COLONIALES.

No. 24 RUE ST. SACREMENT, MONTRÉAL.

A. & A. B. CHARLEBOIS.

COURTIERS de DENRÉES COLONIALES.

AGENTS POUR LA DISTILLERIE.

GOODERHAM & WORTS.

TORONTO,

16, RUE ST. SACREMENT.

MONTRÉAL.

J. P. COX.

COURTIER EN THÉ,

HUILES,

ÉPICERIES,

ET

DENRÉES COLONIALES.

Coin des rues

ST. SACREMENT ET ST. NICHOLAS,

MONTRÉAL.

RUFUS FAIRBANKS.

COURTIER GÉNÉRAL

ET

MARCHAND À COMMISSION.

No. 5 RUE ST. SACREMENT.

MONTRÉAL.

AUX MARCHANDS.

Le soussigné se chargera de la vente et de l'achat de toute espèce de grains et de sol à commission, moyennant 2 par 100.

Remises faites sans retard dans tous les cas.

P. RIVARD.

No. 64 Rue St. Gabriel, Montréal.

D. P. BEATTIE,

NEGOCIANT ET COMMISSIONNAIRE.

MARCHAND EN GROS DE

THÉ, SIROP ET MELASSE.

Soul Agent pour la Puissance du Canada de

Messrs. O'PHELY, CHAMP & FORRESTER, OPORTO.

" CRAMP, SUTER & C^{ie}, CADIZ.

" FORRESTER & C^{ie}, BORDEAUX.

Agent pour la Tannerie de New Glasgow JOHN HALL & FILS, Manufacturiers de CUIR À SEMELLE.

17 Rue St. Sacrement,

MONTRÉAL, P. Q.

ALEX. McK. COWIE,

MARCHAND À COMMISSION

No. 40 RUE ST. SACREMENT, MONTRÉAL.

PROVISIONS,

GRAINS,

FARINES,

TABAC, &c.

Vendus à Commission.

ALEXANDER THURBER.

MARCHAND COMMISSIONNAIRE

ET DE

FERRONNERIE.

467 & 469 RUE ST. PAUL.

MONTRÉAL.

BUREAU D'AGENCE.

M. R. GEORGE E. MAYRAND a l'honneur d'informer le public qu'il se charge de toutes espèces de

COLLECTIONS ET D'AGENCES

pour les campagnes, ainsi que du règlement des AFFAIRES EN FAILLITES.

BUREAU—No. 223 Rue Notre Dame, MONTRÉAL. Bonnes références.

ADOLPHE GERMAIN.

AVOCAT,

SOREL, District de Richelieu.

M. GERMAIN se charge de toutes collections et d'affaires légales dans le district de Richelieu.

REVUE COMMERCIALE

Pour la Semaine finissant le 10 Janvier 1872.

Nous signalons une reprise d'affaires très marquée dans tous les genres de commerce. La halle aux blés est plus fréquentée, et les transactions dans les comestibles, sont plus faciles, les marchands épiciers achètent plus libéralement, la demande pour le poisson renaît, le commerce de nouveautés, qui avait été calme la semaine dernière, est maintenant actif; somme tout, les apparences d'un bon courant d'affaires pour le reste de l'hiver sont tout à fait favorables.

On s'occupe activement à obvier aux difficultés créées par l'augmentation rapide de notre commerce, par la construction de nouveaux quais qui seront prêts dans le cours de l'été prochain, et la Chambre de Commerce de cette ville est en correspondance avec le gouvernement pour l'érection d'un pont vis-à-vis la rue McGill, pour faciliter la communication entre la rue de la Commune et le quai situé au sud de l'embouchure du Canal. Nous espérons que les améliorations ne s'arrêteront pas là, parce que la rapidité avec laquelle notre commerce s'accroît, cette addition aux facilités actuelles du havre ne répondront que peu de temps au besoin d'espace qui s'est fait si fortement sentir l'automne dernier.

On trouvera ailleurs dans nos colonnes le programme qui sera soumis à la Chambre de Commerce de la Puissance qui siégera à Ottawa le 17 courant. On voit que plusieurs questions de la plus haute importance y seront traitées, entre autres: nos relations commerciales avec les Etats-Unis; le creusement du St. Laurent; la nécessité de lois pour l'inspection obligatoire et probablement la question de l'uniformité dans le système de mesurage des liquides. Ces deux dernières questions sont de haute importance, et une sage législation qui réglera la dernière mettra fin aux dissensions qui s'élèvent souvent entre les marchands des provinces d'Ontario et de Québec faits d'un système uniforme. L'absence complète de notre code de lois sur les inspections obligatoires, dont le besoin se fait sentir d'avantage tous les jours, est une lacune que nos législateurs devraient se hâter de combler s'ils tiennent à la prospérité du commerce du pays.

Nous ne pouvons taire notre compliment à la Chambre de Commerce de St. Jean, province de Québec, sur l'initiative qu'elle a prise dans la proposition de plusieurs questions de la plus haute importance. C'est un pas immense dans la voie du progrès commercial que St. Jean vient de faire en s'affirmant ainsi, et en réclamant sa part dans les améliorations que notre navigation intérieure réclame. L'établissement des chambres de commerce dans nos villes de la Province de Québec commence déjà à porter fruit. Nous voudrions les voir plus nombreuses et nous aimerions à voir nos négociants s'occuper plus spécialement des intérêts généraux. La réunion de la Chambre de Commerce de la Puissance, et la position que vient de prendre celle de St. Jean aura l'effet, nous espérons, de hâter la formation des chambres qui ont retardé leur organisation.

FARINES.—Le calme que nous avons signalé dans notre dernière revue s'est continué pendant le reste de la semaine, les détenteurs se refusant à toute concession exigée par les acheteurs. La demande paraît maintenant se réveiller et la farine forte pour la boulangerie commande même une hausse. Les stocks en disponible au 2 courant (75,563 barils contre

111,683 barils à pareille date l'année dernière) fortifiaient les détenteurs dans la position qu'ils avaient prise.

Les recettes de farines pendant l'année 1871 se sont élevées à 941,680 barils contre 1032,691 bar. en 1870, et les exportations en 1871 à 713,335 barils contre 790,718 barils en 1870. En farines d'avoine et de maïs on a reçu en 1871—11,567 barils contre 9906 barils en 1870, et on a exporté 8840 barils en 1871 contre 14,720 barils en 1870.

Blé.—Une dépêche signalant une hausse sur les farines à Liverpool annonçait en même temps une hausse de trois pence sur les blés. L'absence de stock sur notre place, excepté ce que requis pour la meunerie restreint les opérations. Le stock au premier janvier était de 282,495 minots contre 359,490 minots à pareille date l'année dernière. A New-York le stock était de 4,016,400 minots en magasin le 30 décembre et de 211,000 minots à flot, contre 3,700,000 minots l'année dernière à pareille époque, et à Chicago, de 1,287,773 minots contre 2,356,153 minots. A Buffalo le stock au premier janvier était de 693,000 minots. Les recettes au port de Montréal pendant l'année 1871 ont été de 7,998,920 minots contre 6,453,392 minots en 1870 soit une augmentation de 1,545,528 minots, et les exportations en 1871, de 7,487,351 minots contre 5,733,450 minots en 1870; augmentation dans l'exportation 1,748,901 minots.

Les transactions conclues pendant la huitaine comportent une forte quantité "20,000 minots" de Milwaukee No. 1 à \$1.40, quelques lots de No. 2 Chicago livrables sur janvier et février à Chicago de \$1.23½ à \$1.24½.

Maïs.—Nous n'avons rien de bien nouveau à signaler dans l'article maïs dont les ventes sont sans importance. On rapporte le placement du contenu de quelques charis à 70c par minot livré dans les charis. Le stock en disponible au premier janvier était de 203,766 minots contre 28,666 à pareille date l'année dernière, et à New-York, de 1,439,800 minots le 30 décembre contre 303,600 minots l'année dernière à même date.

Les recettes au port de Montréal pendant l'année 1871 ont été de 3,673,513 minots contre 82,713 minots en 1870, soit une augmentation de 2,996,800 minots, et l'exportation de 2,831,541 minots en 1871 contre 935 minots en 1870, augmentation de l'exportation de 1871 sur 1870,—2,830,606 minots. Le stock de maïs dans les éleveurs à Chicago le 1er janvier était de 2,872,872 minots contre 814,145 minots à pareille date en 1870 et le premier courant il était à Buffalo de 759,000 minots.

Pois.—Nous n'avons aucune transaction bien importante à signaler. Quelques placements ont été effectués de \$4 à 85c par 66 lbs. Les recettes par les cultivateurs augmentent, mais restent sans importance par chemin de fer. Les recettes pendant l'année 1871 furent de 271,386 minots contre 833,199 minots en 1870, différence en moins pour l'année 1871—561,813 minots. Exportation 691,951 minots en 1871, contre 1,665,619 minots en 1870, différence en moins d'exportation pour l'année 1871—973,668 minots.

AVOINE.—Le calme que nous avons signalé dans nos précédents numéros se continue encore, néanmoins la demande pour la consommation augmente et les affaires paraissent vouloir se réveiller dans ce grain. On rapporte que les dernières ventes ont été effectuées à 35c, ce qui serait une hausse de deux centins par minot sur les cours de la fin de décembre. Les cultivateurs fournissent à la consommation; les recettes par chemin de fer sont presque nulles.

Le stock en magasin au premier janvier était de 13,320 minots contre 15,205 en 1870. On estimait le stock d'avoine à New-York le premier janvier à 2,874,400 minots contre 2,289,100 minots l'année dernière, et à Albany à 201,000 minots cette année contre 200,000 minots l'année dernière, et à 682,421 minots à Chicago, contre 461,127 minots en 1870. A Buffalo il était au 1er courant de 392,000 minots.

Les recettes au port de Montréal pendant l'année 1871 ont été de 39,568 minots contre 48,371 minots en 1870, différence en moins 8803 minots. Exportations 35,928 minots en 1871 contre 453,682 minots en 1870—différence en moins pour l'exportation en 1871—417,754 minots.

ORGE.—Calme. La cote de nos prix courants est nominale en l'absence de transactions importantes.

A Albany, la demande est sans importance. Recettes modérées. Au premier janvier le stock était de 104,000 minots contre 160,000 minots l'année dernière. On signalait les placements suivants: 9000 minots No. 2 du Canada à \$1.07; 500 minots, prix non divulgué; 500 minots No. 2 quatre rangs, 90c; 1,100 minots, deux rangs en sacs, 70c à 74c. 7,100 minots No. 2, 2 rangs 75c. On cotait No. 2 du Canada \$1 à \$1.03; No. 1 do \$1.7 à \$1.10. Les recettes par chemin de fer ont été de 513,000 minots depuis la dernière récolte contre 427,300 minots en 1870. Les existences à New-York sont de 565,700 minots et de 423,459 minots à Chicago. A Oswego les recettes ont été de 3,472,000 minots en 1871, de 3,545,600 en 1870 et de 3,199,700 minots en 1869. Les recettes d'orge de la nouvelle récolte en 1871 furent de 3,385,400 minots, dont 3,131,000 minots du Canada et sur les recettes de 3,357,806 minots d'orge de la récolte de 1870, le Canada en avait expédié 3,099,400 minots.

Les recettes d'orge dans le port de Montréal pendant l'année 1871 furent de 64,264 minots, contre 34,634 minots en 1870, et l'exportation de 94,927 minots en 1871 contre 61,926 minots en 1870.

ALCALIS.—Demande régulière clôturant aux prix cotés dans le tableau des prix courants.

Les recettes d'alealis (potasse et perlasse) pendant l'année 1871 ont été de 13,645 quarts de potasse et de 2,883 quarts de perlasse contre 14,276 quarts de potasse et 2,910 quarts de perlasse en 1870. Exportation en 1871,—14,325 quarts potasse et 3,522 quarts perlasse contre 14,562 quarts potasse en 1870 et 2,624 quarts perlasse. Les stocks au premier janvier cette année étaient de 115 quarts potasse et 65 quarts perlasse contre 795 quarts potasse et 704 quarts perlasse à même date l'année dernière.

GRAINE DE MIL.—Affaires tranquille et sans importance. On cote \$1.00 à \$2 pour belle qualité par 48 lbs.

GRAINE DE TRÉFLE.—Manque sur notre place. Nominale à 11c par lb. A Hamilton on la cote \$6 par 60 lbs, à London, Ont., de \$6 à \$6.10.

GRAINE DE LIN.—Les recettes augmentent et les fermiers trouvent de \$1.40 à \$1.45 par 60 lbs. selon qualité. Les grands lots commandent de plus hauts prix. On signale la vente de 300 minots provenance de la province d'Ontario à prix tenu secret.

Les stocks étaient au premier janvier à Boston, de 45,000 sacs et 8000 poches et à New-York de 158,000 sacs, soit un total de 208,300 sacs et 8000 poches contre 103,450 sacs et 3200 à pareille date l'année dernière.

Nous n'avons pas de statistique exactes des

existences sur notre place. On les évalue à environ 2500 boches avec autant entre les mains des cultivateurs et des spéculateurs.

COMESTIBLES.—*Lard.*—Les recettes depuis le premier de l'an ont été plus considérables que pendant la dernière quinzaine de décembre. Les prix ont quelque peu reculé sans pourtant accuser de baisse sensible. Ils sont relativement plus haut que les cours existants à Chicago et la ferme attitude des fermiers de la province d'Ontario qui retiennent leurs stocks déjoue les calculs des spéculateurs, retardent les opérations de nos salaisons locales et restreignent les transactions.

La revue hebdomadaire du marché de Chicago pour la semaine finissant 29 décembre rend compte comme suit des opérations de cette place.

Les opérations dans les provisions ont été irrégulières pendant la huitaine qui vient de s'écouler. Les recettes de porcs ont été légères—et comme ailleurs—ce qui a porté à la spéculation et a mis le désarroi dans le camp des opérateurs qui avaient des contrats à remplir. Les rapports sur la récolte de porcs sont très contradictoires et les opinions qu'on entretient sont des plus divergentes et même exagérées dans quelques cas. Néanmoins on n'est pas prêt à soutenir son opinion par des faits et les transactions n'ont lieu que dans le cercle de ceux qui peuvent commander des fonds ou sur le livrable à courte échéance pour revendre à bon profit sur le livrable en février, mars, en avril.

On a conclu peu d'affaires pour la salaison, les fabricants ayant décidé de n'acheter que juste ce qu'il fallait pour donner de l'occupation au personnel qu'ils désiraient empêcher de chômer. A la clôture, les prix étaient en hausse, et on s'attend à ce que les recettes augmentent en conséquence. Les fabricants s'occupent spécialement de la salaison du lard mess et les stocks augmentent rapidement en conséquence. On les estime à 50,000 quarts. Les rapports de la campagne constatent une augmentation sur le nombre de porcs abattus comparativement à l'année dernière. On estime l'augmentation à vingt-cinq pour cent. On remarque une diminution sensible sur le poids et le rendement de saindoux. La fabrication de salaisons se poursuit dans un grand nombre de nouvelles localités, particulièrement dans celles rapprochées des forêts de pins dans le Wisconsin, où les chemins de fer facilitent le transport aux chantiers et où les viandes fraîches trouvent un débouché. Jugeant d'après les rapports reçus de soixante principales localités de fabrication, on est porté à estimer le nombre de porcs salés et à saler à 4,500,000 éganx à 4,400,000 du poids moyen de l'année dernière avec un rendement de saindoux en moins de une livre à une livre et demie.

On écrit de St. Louis à la date du 1er courant :

Les recettes de porcs depuis le premier novembre à cette date se montent à 323,298 têtes. Exportations 33,974 laissant pour la consommation et la salaison 284,324. Le total des recettes et des exportations pour l'année dernière fut de 310,000 têtes, soit 13,000 de moins que cette année jusqu'à ce jour. Exportations pendant le même espace de temps 35,853. Recettes pendant le mois de novembre 110,625 têtes et pendant le mois de décembre 213,000. Les cours fluctuèrent de \$3.60 à \$4 pendant le mois de novembre et de \$4 à \$4.30 pendant le mois de décembre atteignant parfois \$4.40.

Le *Journal of Commerce* donne les chiffres ci-dessous des salaisons jusqu'au 30 décembre :

	1871	1870
Chicago	693,700	419,400
Cincinnati	546,800	329,500
St. Louis	286,000	170,400
Louisville	310,000	226,200
Milwaukee	140,800	94,000
Total	1,977,300	1,239,500

Le stock en disponible sur notre place est entre peu de mains et fermement tenu à \$15.50 pour mess de Chicago et \$16.00 pour mess du Canada. Il existe quelque demande pour prime mess pour le marché anglais, mais la divergence d'opinion entre les fabricants de salaisons et les acheteurs arrête la conclusion d'aucune transaction, le marché américain comme ceux d'Ontario fournissant plus d'avantage que le nôtre pour l'exécution des commandes pour cette dernière qualité.

Les porcs abattus ont trouvé preneurs de \$5.65 à \$5.80 par 100 lbs. selon la moyenne des poids.

A Toronto, la qualité de la généralité des lots qui s'offraient n'est pas très désirable, étant trop léger pour convertir en mess et propre seulement à faire du bacon. Les cours variaient de \$5.10 à \$5.20 par 100 lbs. : à Hamilton, \$4.75 à \$5.00 ; à Belleville, \$5.00 à \$5.75 ; à Port Hope, \$4.75 à \$5.12 ; à Bowmanville, \$5 à \$5.25.

SAINDOUX.—Affaires locales. On cote qualité de choix 10c par lb.

BEURRE.—A l'exception des qualités de choix qui sont recherchées, nous n'avons rien à signaler. Les qualités inférieures sont de défiance difficile et on les exporte sur une grande échelle. On cote choix 20c à 22c par lb. ; bon ordinaire 18c à 19c ; ordinaire 14c à 15c ; inférieure 10c à 12c.

Les recettes de beurre pendant l'année 1871 ont été de 161,642 barils contre 106,292 barils en 1870. Sur ce nombre de 161,642, les recettes du district de Québec ne furent que de 5916 tinnettes dont la plus grande partie a été exporté aux provinces maritimes, n'étant pas de qualité désirable, ni en vaisseaux convenables pour le marché européen ou américain. Les exportations pendant 1871 se montèrent à 199,649 barils et tinnettes contre 100,803 barils et tinnettes en 1870 ; augmentation d'exportation en 1871—98,846 barils et tinnettes.

FROMAGE.—Rien de nouveau à signaler. Les recettes comme les exportations sont nulles et le commerce local n'opère que pour ses besoins journaliers. On cote de 10½ à 10½ pour ordinaire et 10½ à 11½ pour choix.

Pendant l'année 1871 les recettes de fromage ont été de 135,609 boîtes. Sur ce nombre de 135,609 boîtes, le district de Québec n'a pas fourni une seule boîte. Les exportations pendant l'année qui vient de s'écouler ont été de 197,333 boîtes contre 99,416 boîtes en 1870 ; augmentation pour 1871—97,917 boîtes.

POISSON.—La demande pour le poisson qui a été complètement nulle depuis trois semaines commence à se réveiller et le carême qui commence assez à bonne heure cette année va contribuer beaucoup à donner plus d'entrain au commerce de poisson que nous avons pu signaler depuis quelque temps. Les stocks on premières mains sont très réduits pour la morne en quarts, le saumon et la truite de mer. Le marché est abondamment fourni de hareng de qualité ordinaire et inférieure. Les qualités de choix sont rares pour toutes espèces généralement. Le marché est très médiocrement approvisionné de poisson blanc et de truite des lacs. On évalue le stock de morne en quart en premières mains à 400 quarts. On la cote \$5.00 à

\$5.25. Il n'y a pas de morne en grenier en premières mains. On cote cette dernière \$7.00 par dralle avec forte tendance à la hausse. Le saumon No. 1 est rare et commande facilement \$15 à \$16, le No. 2 \$14, qualités inférieures environ \$10 par quart, selon la condition dans laquelle il se trouve. On cote le hareng du Labrador \$4.25 à \$4.50 ; Canso, \$3.50 à \$4.00 ; Baie des Iles, \$2.75 à \$3.25 ; morne sèche première qualité, \$1.50 à \$4.75 ; seconde qualité, \$3.75 à \$4.00 par 100 lbs ; poisson blanc et truite, égale partie de l'un et de l'autre \$4.25 à 4.50 par demi-quart.

LAINES.—Nous signalons une demande plus active à des prix en légère hausse. Le marché est mieux fourni des laines du Cap en débarquement à New-York pour ce marché. On cote production du Canada en disponible No. 1, 38½ à 40c et No. 2, 32c à 35c.

A Toronto on signale la vente de quelques lots de laine étirée à 38½. La demande est active et les cours sont très fermes.

A Hamilton on cote celle de toison du Canada 40c, superfine étire 35c et étirée et cardée 32c à 35c.

A Belleville on la cote de 30c à 34c.

A Guelph 50c à 56c et les peaux de moutons 80c à \$1.

A London 38c à 40c pour laine du Canada et \$1 à \$1.75 pour les peaux de moutons.

A Owen Sound on la cote 55c à 58c, à Southampton 30c à 36c, à Lindsay 34c, à Collingwood 25c à 34c.

A Boston la demande est très active pour la laine de toison et la laine étirée, et nonobstant l'apparence d'une diminution dans la demande des étoffes manufacturées, l'assortiment est si peu considérable que les acheteurs témoignent beaucoup d'anxiété sur les recettes futures. On cote provenance des Etats-Unis 68c à 72c.

BOIS DE CORDE.—La démarche que vient de faire la Corporation de cette ville pour s'assurer d'un approvisionnement suffisant pour fournir aux nécessités au prix coulant à en l'effet d'arrêter la hausse progressive qui s'était établi depuis le commencement de l'hiver. Nos dernières cotes se continuent sans changement.

CITRONS.—Nous n'avons rien de bien nouveau à signaler dans ce combustible dont les existences sont si réduites qu'on craint une disette avant l'ouverture de la navigation. Nous n'avons pas cependant de nouvelle hausse à constater et nos dernières cotes se continuent sans changement.

CUIR.—La demande pour les cuirs pendant le temps des fêtes a été nulle, les négociants engagés dans cette branche d'affaires ayant saisi occasion du calme qui s'est établi à cette saison de l'année pour faire une relevée de leurs livres, prendre inventaire et établir le bilan de leurs opérations pour l'année. La manufacture des chaussures pour le commerce du printemps étant maintenant commencée, nous nous attendions à avoir un bon courant d'affaires à signaler pour les trois premiers mois de l'année. (Pour la cote des cuirs et des chaussures voir tableau des prix courants).

CHAUSSURES.—La manufacture des chaussures pour le commerce du printemps est maintenant commencé et va se poursuivre activement jusqu'à l'ouverture de la navigation avec un entrain probablement toujours croissant. La hausse sur les cuirs réagit sur les chaussures comme on le verra par la liste de prix que nous publions ailleurs.

Nous remarquons que le commerce de chaussures à Boston, est en pleine activité. Les expé-

ditions de bottes et souliers pour la dernière semaine de décembre hors de la Nouvelle Angleterre ont été de 6563 caisses contre 5402 caisses pendant la même semaine de 1870.

Les expéditions pendant l'année 1871 se montent à 1,233,864 caisses contre 1,153,975 caisses en 1870.

La production de l'année dernière a dépassé celle d'aucune année précédente et si les affaires n'ont pas été aussi rémunératives, elles sont loin d'avoir été désastreuses et les manufacturiers sont généralement satisfaits du résultat des travaux de l'année. Les grosses chaussures n'ont guère rapporté de profit et les chaussures communes n'ont pas été aussi rémunératives aux manufacturiers que les chaussures de fantaisie.

Les faillites dans le commerce de chaussures n'ont pas été nombreuses pendant l'année et les apparences sont très favorables pour l'année qui commence.

LE COMMERCE DE CHICAGO.

Depuis l'incendie désastreux qui a réduit Chicago en cendre, le public commercial porte une attention spéciale au commerce de cette ville qui a été si sévèrement éprouvée par l'immense désastre dont cette reine de l'Ouest a été victime.

Les recettes de farines pendant l'année 1871 ont été de 1,270,378 barils contre 1,766,087 en 1870 et l'exportation a été de 1,118,004 barils contre 1,705,977 barils en 1870. De blé il a été reçu 13,590,851 minots en 1871 contre 17,394,409 minots en 1870 et il en a été exporté 13,329,079 en 1871 contre 16,432,585 en 1870.

La quantité de graine a plus que doublé, tandis que l'exportation a été de deux fois et demi plus considérable que l'année précédente. Recettes en 1871—39,123,911 livres—en 1870 18,681,148 lbs.; Exportation 13,365,547 livres en 1871 et 6,287,615 livres en 1870.

Le tableau suivant fera voir au lecteur l'augmentation ou la diminution des articles suivants.

Table with 3 columns: Recettes, 1870, 1871; Exportations, 1870, 1871. Rows include items like Blé d'Inde à haut, Farines préparées, Beuf, Lard, Saumon, Sulf, Poires abattues, etc.

L'état ci-dessous montre le montant de grain en magasin à la clôture des années 1870 et 1871:

Table with 3 columns: Minots, 1871, 1870. Rows include Blé, Maïs, Avoine, Seigle, Orgo, Total.

Réduisant la quantité de farine à son équivalent en blé, on trouve que les recettes de grains sont de 80,063,000 minots pour 1871, contre 61,315,298 minots en 1870, soit une augmentation d'environ 31 pour cent.

COMMERCE DE BOSTON.

Nous donnons ci-dessous un état de quelques uns des articles que nous extrayons de l'état des importations dans le port de Boston pendant l'année 1871.

Table with 2 columns: Article, Quantité. Rows include Coton, Chanbon, Toile de poche, Pochos, Peaux, Cuir, Chanvre, Goudron, Térébentine, Poix, Résino, Tabac.

Le montant des importations pendant l'année 1871 a été de \$61,716,958 contre \$48,399,757 en 1870. Surplus pour 1871 \$13,316,301.

—La première cargaison de fruit de Sicile reçue au port de Boston par la barque Mary Edson, comprenant 3480 boîtes d'oranges et 1260 boîtes de citrons, a été vendue par encan le 5 courant. Les oranges ont été adjudgées de \$1.00 à \$1.40 par boîte, et les citrons de \$3.00 à \$3.50.

ERRATUM.—Dans le dernier numéro du Négociant Canadien l'article charbon, on aurait dû dire, "la vente mensuelle" au lieu "d'annuelle."

—La demande d'attelage pour transporter le bois dans les chantiers et les gages élevés qu'on offre aux possesseurs de bons chevaux font abandonner les travaux de la ferme aux cultivateurs pour aller travailler dans les chantiers de Haut Ottawa. Ils remettent à plus tard le battage du grain qu'ils destinent au marché, de sorte que les granges sont encore remplies de grain et de foin qui ne seront offerts en vente qu'après le retour des travailleurs.

—Hamilton, Ont. ambitionne devenir le Birmingham du Canada. Plusieurs des principaux citoyens ont formé une association pour établir une manufacture d'outils sur un pied gigantesque. On calcule que deux cents cinquante personnes y trouveront de l'emploi lorsqu'elle sera en opération.

AUX MARCHANDS DE SPIRITUEUX

Nous désirons attirer l'attention des marchands engagés dans le commerce des spiritueux, sur l'annonce de Messieurs J. P. Wiser & Cie. de Prescott, Ont. La maison J. P. Wiser & Cie est représentée à Montréal par Messieurs Morin & Cie., 24 rue St. Sacrement.

Chaussures, Cuir et Peaux.

Table with 3 columns: Article, Quantité, Prix. Rows include CHAUSSURES (Congress en Buff, Balmoral en Buff, etc.), CUIRS (Cuir à Somelle, Cuir à Harnais, etc.), and PEAUX (Peaux Vortes salées, etc.).

PRIX COURANTS
DU
MARCHÉ DE MONTRÉAL

Denrées Coloniales, Produits Européens et
Asiatiques, Produits Chimiques, &c., &c.

Les prix cotés sont ceux des importateurs, par
cargaison ou forte quantité. Les acheteurs en petites
quantités ne doivent pas s'attendre à acheter aux
prix cotés, mais à payer une légère avance pour
couvrir les frais d'emmagasinage, charroriage, assurance,
&c., &c.
Les prix sont sujets aux fluctuations du marché.

CAFÉ VERT-

Table listing coffee prices for various origins like Rio, St. Domingue, Jamaïque, Laguayra, Maracaibo, Ceylan, Java, Mocha.

CHOCOLAT-

Table listing chocolate prices for Epps & Co, Fry, Menier.

CACAO

Table listing cacao prices for Chicorée (Barry, Taylor).

CHANDELLE-

Table listing candle prices for Spermacétique de Belmont, Paraffine, Française.

CIRAGES-

Table listing tallow prices for Day & Martin, Américain, No. 1, No. 2, No. 3.

CIGARES-

Table listing cigar prices for Allemands, Havane, Ceroot de Manille.

DROGUES & TEINTURES-

Large table listing various drugs and dyes including Alun, Arrowroot, Acide Muriatique, Acide Oxalique, Acide Sulphurique, Bi Carbonate de Soude, Bois de Campêche, Bois de Nicaragua, Crème de Tartre, Couperose, Chlorate de Chaux, Camphre, Cochenille, Extrait de Bois de Campêche, Do. lbs., Do. 1/2 lbs., Do. 1/4 lbs., Garantie, Indigo de Madras, Do. Manille, Gomme Arabique, Iere, 2nde, Do. Copale, Do. Shellac, Séné, Sel Epsom, Soufre en Fleur, Do. Canon, Sel de Soude, Salpêtre, Vitriol Bleu.

EPICES-

Table listing spices like Cannelle, Clous de Girofle, Gingembre d'Afrique, Do. Jamaïque, Macis, Muscade, Moutarde de Wix, Do. do. bout., Do. do. 1/2 do., Do. de Taylor, Do. Keen, Do. Colman, Do. Française, Piment, Poivre noir, Do. blanc, Do. de Cayenne.

EMPOIS-

Table listing starches like Sain de Berger, Do. do. 1 lb., Do. do. 1/2 lb., Do. de Riz, Do. do. 1 lb., Do. do. 1/2 lb., Glenfield.

FRUITS-

Table listing fruits like Amandes du Languedoc, Do. Jourdain, Do. Provenç., Do. Princesse, Do. Tarragone, Do. Sicile.

Table listing various oils and fats like Dates, Fignes de Smyrne, Do. Malaga, Noix de Breslau, Do. Grenoble, Do. Cahors, Do. Bordenaux, Noisettes de Sicile, Do. Barcelone, Prunes d'Ente, Do. de Turquie, Raisons sur couche, Do. do., Do. do., Do. London Layers, Do. Soleil, Do. Corinthe, Do. Valence, Fruits au Sirop, Do. à l'Eau de Vie.

HUILLE D'OLIVE-

Table listing olive oil prices for Baiegalupi, Do., Barton & Guestier, Do., Puget, Do., Possel, Do., Plagniol, Do., Do. en fûts.

MELASSE-

Table listing molasses prices for Barbade, Centrifuge, Cuba, Demerara, Moscovade, Nouvelle Orléans, Porto Rico, Terre.

MARINADES-

Table listing marinades for Cross et Blackwell, Joyce, Thin, Pigott.

PÂTES-

Table listing pasta prices for Vermicelle de Marseille, Do. Bordeaux, Macaroni Marseille, Sagon, Tapioca.

RIZ-

Table listing rice prices for De Patna, Rangoon, Arracan.

SAVON-

Table listing soap prices for De Castille, Brown Windsor, Liverpool, Centrifuge, Moscovade, De Cuba, Demerara, Porto Rico, Raffiné Ecossais, Anglais blanc, en morceaux.

SEL-

Table listing salt prices for Gros de Liverpool, Fin, Factory Filled, Pin de Table, d'Hyères.

THIE-

Table listing gunpowder prices for Gunpowder, Extra fin à choix, Bon ordinaire à bon, Commun à bon.

IMPÉRIAL-

Table listing Imperial gunpowder prices for Extra fin à choix, Bon ordinaire à bon, Commun à bon.

YOUNG HYSON-

Table listing Young Hyson tea prices for Extra fin à choix, Bon ordinaire à bon, Commun à bon.

HYSON-

Table listing Hyson tea prices for Extra fin à choix, Bon ordinaire à bon, Commun à bon.

JAPONAIS-

Table listing Japanese tea prices for Extra fin à choix, Bon ordinaire à bon, Commun à bon.

TRANKAY-

Table listing Trankay tea prices for Bon ordinaire à bon, Commun à bon.

SOUCHONG AND CONGOU-

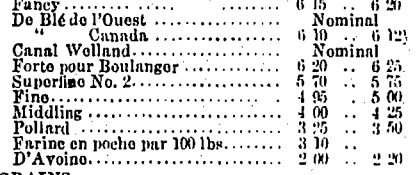
Table listing Souchong and Congou tea prices for Extra fin à choix, Bon ordinaire à bon, Commun à bon.

Table listing various goods like Anis, Bouchons à Bière, Do. à Soda, Do. à Vin, Colle forte Anglaise, Ficelle de couleur, Honard de Lewis, Do. Winslow Jones, Grains de chenevis, Do. chanvre, Gelatine de Cox, No. 1, No. 2, No. 3, Mine de Poêle, Sardines à l'Huile, 1-boite, Do. 1-boite, Pipes de Plâtre, Sucre Candit Blanc, Do. Jaune, Do. Brun.

Alcalis, Comestibles et Produits de la Ferme, &c.

Table listing alkalies, edibles, and farm products like ALCALIS (Potasse, Perlasse), COMESTIBLES (Beurre, Bacon, Epauls, Bœuf, Fromage, Jambon, Lard, Mess mince, Prime Mess, Extra Primo, Saïndoux), FARINES (Supérieure extra, Extra, Fancy, De Blé de l'Ouest, Canada, Canal Welland, Forte pour Boulanger, Superfine No. 2, Fine, Middling, Pollard, Farine en poche, D'avoine), GRAINS (Blé de Prin, Blanc d'hiver, Rouge d'hiver, Milwaukee, Chicago), POISSON (Hareng du Labrador, Canso, Fumés, Morue Verte, Séche, Maquereau, Saumon, Saumon Blanc, Truite des Lacs, Saumon).

AVIS DU GOUVERNEMENT.



AVIS DU GOUVERNEMENT.

DÉPARTEMENT DES DOUANES, OTTAWA, 21 novembre 1871. ESCOMPTE autorisé sur les envois américains jusqu'à nouvel ordre: 5 par cent. R. S. M. BOUCHETTE, Commissaire des Douanes.

L'avis ci-dessus est le seul qui doit paraître dans les papiers autorisés, à la publier.

Le Négociant Canadien

MONTRÉAL, JEUDI 11 JANVIER 1872.

CHAMBRE DE COMMERCE DE LA PUISSANCE.

La chambre de commerce de la Puissance se réunira cette année à Ottawa, le 17 janvier courant. C'est assez dire que les organisations locales doivent se hâter de choisir leurs délégués si elles veulent être représentées.

Voici quel est le programme officiel des délibérations de cette seconde assemblée:—

QUESTIONS SOUMISES PAR LE CONSEIL EXÉCUTIF.

- I. Reconsidération du règlement adopté à la dernière réunion annuelle.
- II. La cotisation annuelle imposée par le conseil exécutif sera regardée comme due au commencement de l'année, c'est à dire le 1^{er} Janvier; et tout corps affilié participant aux procédés de l'assemblée annuelle sera regardé comme responsable de cette contribution pour l'année suivante.
- III. Considération de la navigation intérieure de la Puissance; élargissement des canaux, etc.
- IV. Les relations commerciales qui devraient exister entre la Puissance au Canada et les États-Unis, ainsi que l'usage réciproque des grandes voies d'eau naturelles et artificielles des deux pays.

QUESTIONS SOUMISES PAR LA CHAMBRE DE COMMERCE DE MONTRÉAL.

- V. Que la Chambre de Commerce de la Puissance considère l'amélioration du fleuve et du havre, en tant qu'elle affecte les intérêts généraux du Canada.
- VI. Les questions incidentes du pilotage, du remorquage, etc., en tant qu'elles concernent la navigation de la Puissance.
- VII. Considération de l'opération de l'Acte concernant la faillite; quels amendements ou modifications seraient nécessaires.
- VIII. Que le gouvernement de la Puissance soit requis de pourvoir à la nomination de vérificateurs des moyennes, qui seront sujets à des règlements comme les inspecteurs, les syndics officiels et autres.

QUESTIONS SOUMISES PAR L'ASSOCIATION DE LA HALLE AUX BLÉS DE MONTRÉAL.

- IX. Comment le Canada retirerait les plus grands avantages possibles de l'immigration.
- X. Que la chambre de commerce de la Puissance recommande à ses corps constitués, de favoriser de tout leur pouvoir l'adoption du système décimal, surtout dans l'achat et la vente des grains.
- XI. Qu'une pétition soit adressée au gouvernement fédéral en faveur d'une distribution gratuite de la correspondance dans les cités et les villes.
- XII. Que le gouvernement fédéral soit requis de pourvoir à l'établissement d'une distribution-gratuite des lettres.
- XIII. Que la chambre de commerce de la Puissance adresse un mémoire au gouvernement fédéral pour l'engager à réunir une convention des principaux météorologues des diverses nations, dans le but d'adopter un système uniforme d'observations et de rapports des moissons, et d'assurer leur publication pour l'avantage du commerce et de l'agriculture dans tout l'univers.

QUESTIONS SOUMISES PAR LA CHAMBRE DE COMMERCE DE QUÉBEC.

- XIV. Pilotes et pilotage.
- XV. Le creusement du lac St. Pierre, etc.
- XVI. L'apropos de reconsidérer la résolution passée à la dernière assemblée annuelle de la Puissance, désignant Ottawa comme le siège permanent des réunions.
- XVII. L'inspection obligatoire du poisson et de l'huile.

- XVIII. La navigation des canaux américains.
- XIX. Extension des communications télégraphiques avec la région inférieure du St. Laurent; tant sur la rive nord que sur la rive sud.
- XX. L'extension du service postal dans les parties éloignées du nord et du midi de la province de Québec.

QUESTIONS SOUMISES PAR LA CHAMBRE DE COMMERCE DE ST. JEAN, Q.

- XXI. La canalisation de la Rivière Ottawa.
- XXII. La nécessité d'améliorer la navigation de la rivière Richelieu entre St. Jean et Rouse's Point, en la creusant et en y posant des phares.
- XXIII. L'injustice faite au Canada par le gouvernement des États-Unis à raison des honoraires excessifs des consuls et de l'excès des droits prélevés sur les produits canadiens à leur entrée aux États-Unis.
- XXIV. Nécessité d'une révision du tarif canadien suivant tels principes bien considérés, de manière à donner plus de permanence et de stabilité aux lois du revenu,—qui jusqu'à présent n'ont été qu'un système d'expédients temporaires, dont le résultat a été de décourager les manufactures et d'empêcher l'introduction du capital en ce pays.
- XXV. La vente et l'achat des grains, graines, charbon, sel, légumes et racines par la pesée au lieu de la mesure.
- XXVI. L'inspection de l'huile et du poisson.

QUESTIONS SOUMISES PAR LA CHAMBRE DE COMMERCE DE TORONTO.

- XXVII. La possibilité d'ouvrir une nouvelle ligne de chemin de fer de l'ouest au rivage de la mer, en se servant des facilités offertes par les chemins de fer de Toronto et Nipissing, Canada Central, de colonisation du nord, de la rive nord et autres.
- XXVIII. L'exclusion en vertu des clauses du traité de Washington, du marché américain, du poisson pris et préparé dans les lacs de l'intérieur, tandis que le poisson pris et préparé dans les provinces maritimes y est admis en franchise.
- XXIX. L'introduction dans les lois de douane et d'accise de tels changements qui pourraient être nécessaires pour rendre uniforme la pratique dans les cas de saisie et l'assimiler à celle qui est suivie dans les difficultés entre particuliers.
- XXX. L'acte de faillite de 1869.
- XXXI. La loi relative aux reçus d'entrepôt.

QUESTIONS SOUMISES PAR LA CHAMBRE DE COMMERCE D'OTTAWA.

- XXXII. Considération de la politique de la Puissance à l'égard des canaux.
- XXXIII. Le chemin de fer de la rive nord.
- XXXIV. La question d'émigration.

QUESTION SOUMISE PAR LA CHAMBRE DE COMMERCE DE ST. JEAN, N.B.

- XXXV. L'importance du canal de la Baie Verte. Comme on le voit, ce programme est immense et embrasse les questions qui intéressent le plus le Canada en général et chaque province en particulier. Il importe beaucoup que toutes les parties du pays soient bien représentées à ce grand concours. Car, quelque soit le résultat des délibérations de la chambre, il est incontestable qu'il exercera une grande influence sur la politique commerciale du gouvernement canadien.

CHAMBRE DE COMMERCE DE ST. HYACINTHE.

Séance du comité de la chambre de Commerce du district de St. Hyacinthe, tenue le 21 décembre 1871, sous la présidence de R. St. Jacques, Ecr.

Louis Coté, Ecr., secondé par P. Boucher de LaBruère Ecr, fait motion que la Chambre de Commerce de St. Hyacinthe, approuve la pétition en date du 2 décembre 1871, présentée par la Chambre de Commerce de Montréal à Son Excellence le Gouverneur Général demandant le creusement du Chenal du fleuve St. Laurent jusqu'à Montréal.—Agréé.

J. B. Bourgeois, Ecr, secondé par Louis Delorme, Ecr, propose que P. Boucher de LaBruère, Ecr, membre de la Chambre de Commerce de St. Hyacinthe, soit élu délégué de cette chambre pour l'année prochaine et accrédité auprès de la Chambre des Arts et Manufactures de la province de Québec pour en faire partie.—Adopté unanimement.

Louis Coté, Ecr, secondé par le Dr H. St. Germain, propose que MM. R. St. Jacques, Louis Delorme, Ant. Maynard, H. Barbeau, H. Doherty, J. B. Bourgeois, J. A. Chicoine, ainsi que les moteurs, forment un comité pour préparer les suggestions à être soumises à une assemblée qui devra se tenir le 9 janvier à 7 heures P.M.—Agréé.

T. A. Bernier, Ecr, secondé par Victor Coté, Ecr, propose que des remerciements soient votés à Louis Delorme, Ecr, pour le don généreux des délibérations de la Chambre d'Assemblée pour l'année 1871, qu'il vient de faire à la Chambre de Commerce de St. Hyacinthe.—Agréé.

L'assemblée s'ajourne.

S. BOIVIN,
Secrétaire.

LE CHENAL DU LAC ST. PIERRE.

Le secrétaire de la chambre de commerce de Sorel vient d'adresser la communication suivante au gouvernement fédéral. Le *Messenger de Sorel* parlant de la résolution ci-dessous affirme qu'elle est l'expression de l'opinion publique dans tout le district de Richelieu.

"L'Hon. Secrétaire d'Etat du Canada.

MONSIEUR.—Je suis chargé par la Chambre de Commerce de Sorel de vous transmettre, pour être soumise à Son Excellence le Gouverneur-Général en Conseil, copie d'une résolution adoptée à une assemblée générale de la Chambre, tenue à l'hôtel-de-ville, jeudi, le sep du courant, dans le but de considérer le sujet des améliorations de la navigation du St. Laurent.

Ci-suit le texte de la résolution adoptée unanimement, savoir:

Résolu:—Que cette Chambre, ayant pris connaissance de la pétition de la Chambre de Commerce de Montréal et du memorial de l'Association de la Halle aux blés de Montréal à Son Excellence le Gouverneur du Canada en Conseil, relativement au creusement du chenal entre Québec et Montréal, concoure entièrement dans l'exposé et la demande contenus dans les dits pétition et memorial, et prie humblement qu'il plaise à Son Excellence adopter telles mesures qu'il croira dans sa sagesse plus propres à faire entreprendre et compléter le plus-tôt possible le creusement du chenal sus dit, cette Chambre étant d'opinion que cette amélioration serait d'une très grande importance pour le commerce de la Puissance en général.

Et il a été aussi résolu que copie de cette résolution fut transmise au Gouvernement.

J'ai l'honneur d'être, Monsieur,

Votre obéissant serviteur,

(Signé) A. A. TAILLON,
Secrétaire, C. C. S."

Sorel, le 28 Décembre, 1871."

ASSOCIATION DE LA HALLE AUX BLÉS DE MONTRÉAL.

La neuvième assemblée générale annuelle de l'association de la halle aux blés de Montréal a eu lieu hier. Le rapport suivant a été soumis par le bureau de direction.

SITUATION FINANCIÈRE.

En présentant ce neuvième rapport annuel aux membres de l'association de la halle aux blés de Montréal, le comité de direction réfère tout d'abord au résumé suivant des comptes du trésorier pour l'année 1871. La balance actuelle est de \$520.47 contre \$479.12 à la fin de l'année précédente. En outre de cette somme, il est probable que \$130.00 pourront être collectées.

On verra qu'il existe un nouvel item de dépenses en rapport avec la Chambre de Commerce de la Puissance—savoir une cotisation

par tête et autres frais s'élevant pour l'année à \$316.75, tandis qu'il y a d'autres items de dépenses imprévus. Le revenu des tables a été de \$250.00 moindre qu'en 1870; mais ce déficit a été plus que compensé par l'augmentation dans le nombre et les honoraires des membres. La liste de 1871 montre que 13 noms ont été rayés, en partie par résignation et en partie pour le non-paiement des contributions—46 nouveaux membres ont été reçus, ce qui fait une augmentation totale de 33.

L'attention de l'association est spécialement attirée sur ce qui suit relativement aux rapports commerciaux qu'il a été résolu de discontinuer à la dernière réunion annuelle, en tant du moins que la méthode actuelle de les rendre par soumission est concernée.

RAPPORTS COMMERCIAUX, QUOTIDIENS ET HEBDOMADAIRES.

Le rapport présenté à la dernière réunion annuelle par le comité de direction recommandait la discontinuation du contrat passé avec les éditeurs du *Herald* pour la publication exclusive des rapports commerciaux de l'association, s'ils y consentaient,—et l'admission des représentants des journaux quotidiens qui viendraient chercher des informations.

Le comité actuel se mit aussitôt en rapport avec les propriétaires du *Herald*; mais il refusa de rescinder le contrat avant son expiration.

L'arrangement actuel expirera le 30 avril, et les successeurs du comité actuel se trouveront alors en position de mettre à effet les désirs de l'association et de satisfaire au souhait d'un changement de politique.

NECESSITÉ D'AUGMENTER LE REVENU.

Il ne faut pas oublier cependant que la discontinuation projetée des rapports commerciaux occasionnera une grande réduction des revenus de l'association—les recettes annuelles provenant de cette source ayant été de \$1,350 depuis trois ans. Il faudra remplir ce vide; et il semble au comité que le meilleur moyen d'y parvenir serait de mettre à exécution la recommandation des précédents comités de porter la contribution annuelle des membres de \$10 à \$15. L'honoraire actuel (\$10.00) est très peu élevé, si on le balance avec les avantages qu'offre l'association.

Le changement proposé n'aurait pas seulement pour résultat la publication de rapports quotidiens dans les principaux journaux anglais de la ville, mais encore dans les feuilles françaises, et de répandre ainsi des informations qui contribueront plus que toute autre mesure à augmenter le nombre des acheteurs et des vendeurs ainsi que le volume du commerce. De cette manière l'addition suggérée de \$5 par année, nécessaire par le changement projeté de politique, serait bien plus que compensée pour les membres par leur participation à des affaires plus considérables.

L'Art. 2, section 3 des règlements permet au comité de prélever une contribution pour combler tout déficit qui pourrait surgir en aucun temps; mais le comité actuel est d'opinion que, attendu que la réduction entrevue devra s'étendre à plus d'une année, la manière la plus satisfaisante de régler la question est un vote direct de l'association.

CONSTRUCTION D'UN NOUVEL ÉDIFICE.

La question de la construction d'un nouvel édifice pour l'association de la halle aux blés ayant été traitée à la dernière réunion et spécialement recommandée à l'attention de votre comité, il s'est mis en rapport avec des proprié-

étaires en différentes localités, mais il y a tant de choses à considérer, telles que la localité, le caractère et le coût de l'édifice, etc. que votre comité ne peut faire actuellement un rapport satisfaisant. Cependant les recherches continuent, et il y a lieu d'espérer que le prochain comité pourra faire quelque recommandation pratique.

CHEMIN DE FER LE GRAND TRONC, ASSURANCE, ETC.

Dans le cours de l'année qui vient de finir, des membres de l'association ont éprouvé quelques difficultés relativement à l'emmagasinage de leur propriété dans les magasins de la Compagnie d'entrepôt de Montréal et à la nécessité de se rendre aux bureaux à la Pointe St. Charles pour effectuer les paiements. Le comité a beaucoup de plaisir à annoncer que grâce à ses remontrances au directeur gérant, les difficultés ont promptement disparu et qu'un caissier a été chargé de recevoir l'argent aux magasins mêmes.

Il est à espérer que la question du taux de la prime exigée par les compagnies d'assurance sur les grains placés dans les magasins de la Compagnie d'entrepôts sera réglée sur une base également avantageuse à tous les intéressés.

CHARROYAGE.

L'embarras et les pertes occasionnés durant les mois de printemps et d'automne, en conséquence du manque de facilités suffisantes pour l'enlèvement des marchandises et spécialement de la farine, méritant d'attirer l'attention. MM. Shedden & Cie. ont joui depuis un certain nombre d'années du monopole du charroyage du fret du chemin de fer; en conséquence, les charretiers ordinaires n'ont pu trouver suffisamment d'emploi en hiver (qui est pour eux la saison la moins productive et la plus coûteuse) et ont dû choisir d'autre emploi; et que l'on remarque bien que la compagnie Shedden ne s'occupe que du transport du fret du chemin de fer. Ainsi l'immense commerce de ce port a dépendu, pendant la saison de navigation, d'un certain nombre de charretiers entièrement insuffisants pour répondre à ses besoins, et la classe commerciale s'est ainsi trouvée à la merci du petit nombre relatif de personnes disponibles pour l'enlèvement des produits, etc., et la conséquence a été que durant les dernières semaines de navigation, les marchands ont dû payer des prix quadruples du tarif ordinaire.

Cette question a été trop récemment soumise au comité de direction pour lui permettre de lui donner la considération convenable; mais les circonstances paraissent devoir l'autoriser à recommander le sujet à l'attention de son successeur, en vue d'en obtenir quelque recommandation pour remédier à un mal aussi criant.

RAPPEL DE CERTAINS DROITS PAR LE PARLEMENT FÉDÉRAL.

Dans le dernier rapport annuel, il était question des mesures prises au nom de cette association, de la Chambre de Commerce et des marchands en général, pour empêcher l'imposition de droits sur certains articles importés en Canada. Des taxes furent pourtant imposées sur le charbon, le sel, la farine et les grains importés dans la Puissance—non pas, disait-on, dans un but de représailles, mais pour augmenter le revenu. Les inconvénients et les délais vexatoires résultant de l'imposition de ces droits sur les céréales importées, ont été suffisants pour engager les marchands à continuer à demander leur rappel jusqu'à ce qu'en mars 1871 le Parlement renversa la politique adoptée par le gouvernement en 1870 et remplaça les articles

ci-dessus nommés sur la liste des objets entrant en franchise.

CHAMBRE DE COMMERCE DE LA PUISSANCE.

La première réunion annuelle de la Chambre de Commerce de la Puissance a eu lieu à Ottawa le 18 janvier 1871 et les jours suivants. Presque toutes les organisations commerciales du Canada étaient représentées par leurs délégués. Le président (M. Ryan) M. Jas. Mac-Dougall, Gilbert Scott, W. W. Ogilvie et L. E. Morin y ont assisté comme représentant cette institution. Les procédés ont été à la fois intéressants et importants.

La seconde réunion annuelle commencera à Ottawa le 17 janvier courant et à raison de la grande importance pour le Canada de beaucoup des sujets qui y seront discutés, on croit qu'un plus grand intérêt encore s'attachera à ses procédés qu'à ceux de l'année dernière. L'une des questions du programme officiel est celle de l'extension des relations commerciales entre le Canada et les États-Unis.

Le Conseil Exécutif de la Chambre de Commerce de la Puissance, sur invitation, a eu des entrevues avec la Chambre Nationale de Commerce des États-Unis à propos des relations du commerce international, lors d'une conférence qui a eu lieu récemment à St. Louis, Mo. On s'attend que des délégués de la Chambre américaine seront présents à la convention d'Ottawa. On espère aussi y voir des représentants de la récente convention commerciale de Détroit.

Un long rapport des procédés de la première réunion annuelle de la Chambre de Commerce de la Puissance a été publié en février, dont une copie a été fournie à chaque membre. Il n'est donc pas nécessaire de résumer maintenant ce document. Le comité de direction constate avec plaisir que cette organisation a bien rempli un vide qui existait autrefois en Canada, c'est à dire qu'elle a fourni un moyen de faire connaître au gouvernement les besoins du commerce.

Jusqu'à présent, son attention s'est exclusivement portée sur des questions pratiques affectant le commerce et les affaires; et son utilité future pour la Puissance dépendra de la poursuite de la conduite indiquée par ses fondateurs et de son abstention de toute discussion de sujets purement politiques.

Naturellement, l'existence et l'opération de la Chambre de Commerce de la Puissance entraînent une dépense considérable, qui doit être défrayée par ses membres constituants au *pro rata* du nombre de ceux qui en sont partis; mais l'item est insignifiant comparé aux avantages qui en résultent.

CONDUITE TENUE À L'ÉGARD DES QUESTIONS AFFECTANT LES INTÉRÊTS COMMERCIAUX.

Pont de chemin de fer sur le canal, rue Wellington.—Quand il fut connu en janvier dernier que la Compagnie du chemin de fer le Grand Tronc se préparait à construire un pont de chemin de fer sur le canal, rue Wellington, votre comité coopéra avec le conseil de la Chambre de Commerce ainsi qu'avec les marchands et les citoyens pour faire des remontrances contre le projet, que l'on prévoyait devoir faire tort au commerce sur cette grande artère.

Une pétition convertie de nombreuses signatures fut présentée à ce sujet à Son Excellence le gouverneur-général en conseil.

En même temps votre comité prit la peine d'aider à faire savoir au gouvernement le sentiment général que le meilleur site pour un pont de chemin de fer sur le canal—tant pour le relier aux quais que dans l'intérêt du trafic—

était à ou près de la dernière écluse et au pied de la rue McGill. Mais tout fut inutile.

Un tunnel sous le canal, rue Wellington.—Durant l'agitation dont il est ci-dessus question, on suggéra qu'au lieu d'encombrer une grande artère comme la rue Wellington par un pont et des lisses de chemin de fer, on aurait dû pourvoir à l'établissement de communications promptes et constantes entre les deux rives du canal, en y construisant un tunnel sous-terrain. On ne fit pas assez attention à cette excellente proposition, car maintenant encore l'importance de maintenir libres d'obstacles les communications entre la ville et cet important faubourg est telle, que cet ouvrage devient une nécessité. Votre comité espère que tôt ou tard le maire, les échevins et les conseillers prendront cette question en considération et la résoudreont dans l'intérêt général et local de la ville.

Lisses du Grand Tronc sur les quais.—Le projet de relier le chemin de fer le Grand Tronc avec le havre en posant des lisses le long des quais, ayant été lancé dans le public pour y être discuté, cette association fut requise de coopérer avec la Chambre de Commerce et les marchands en général pour s'opposer à la mesure, sur la base de manque de facilités suffisantes dans le havre, des inconvénients et des torts qui en résulteraient pour les intérêts généraux et locaux de la ville, tandis qu'en considérant toutes les circonstances, les avantages que le chemin de fer en attendait ne réalisaient pas.

Des résolutions en opposition au projet furent adoptées, et des représentations furent faites à la commission du havre, afin de l'engager à refuser la permission d'embarasser les affaires du port en consentant à l'exécution du projet. Malgré cela, les lisses ont été posées, et le comité de direction est d'opinion que l'expérience des importateurs et des exportateurs est que, tandis que cet arrangement n'a eu que des avantages théoriques pour la compagnie, ses résultats pratiques ont été partiellement sinon totalement dommageables au commerce du port.

Facilités de quaiage.—La rapidité de l'augmentation du commerce de Montréal a rendu les facilités de quaiage complètement insuffisantes durant les mois de printemps et d'automne. Quiconque a prêté la moindre attention aux affaires du havre durant les mois d'octobre et novembre 1871, doit être convaincu du manque d'espace et de l'embaras causé par l'extension du chemin de fer. Des contrats ont été récemment donnés pour certaines améliorations qui, une fois complètes, satisferont jusqu'à un certain point les besoins du commerce, et l'on espère que ce n'est là encore que le prélude de travaux qui donneront enfin toutes les facilités que le commerce croissant de la Puissance paraît requérir.

Facilités de quaiage sur le canal.—En répondant aux questions de la Commission des canaux à la date du 21 novembre 1870, votre comité a attiré l'attention de ce corps sur la nécessité urgente qui existait alors et qui existe encore plus que jamais, de créer de nouvelles facilités de quaiage sur le canal Lachine, depuis le bassin inférieur jusqu'aux écluses St. Gabriel, ainsi que pour une nouvelle écluse de sortie dans le havre. Rien n'a été fait sous ce double rapport, tandis que le commerce ascendait et descendait augmente toujours rapidement. Il a été donné avis que la politique des canaux du gouvernement serait discutée à la prochaine réunion de la Chambre de Commerce de la Puissance, et les représentants de cette association devraient

recevoir instruction de faire valoir ses opinions dans toute discussion qui pourrait avoir lieu sur ce très important sujet.

Creusement du canal maritime du St. Laurent.—L'augmentation rapide du Commerce de la Puissance a rendu nécessaire un nouveau creusement du canal maritime entre Québec et Montréal. En novembre dernier, une conférence a eu lieu entre la Commission du havre, une députation du Conseil de ville, de la Chambre de Commerce et de cette association, à laquelle fut discuté le principe des futures améliorations du fleuve et du havre. La plus grande unanimité régna en ce qui concerne le creusement du chenal à une profondeur de 24 pieds à l'eau basse, et il fut résolu de faire des représentations pressantes au gouvernement fédéral relativement à l'exécution de ces travaux. Bientôt après votre comité adressa à ce sujet le mémoire suivant à Son Excellence le gouverneur-général en conseil :—

A Son Excellence le Gouverneur Général en Conseil.

Le Mémoire de l'Association de la Halle aux Blés de Montréal.

EXPOSE HUMBLEMENT :—

Que l'augmentation du commerce du Canada est démontrée par le fait que le tonnage arrivant au port de Montréal s'est élevé de 259 navires maritimes et de 121,559 tonnes en 1860, à 680 navires et 316,846 tonnes en 1870, le taux d'augmentation de tonnage étant plus considérable encore en 1871.

Que c'est un principe reconnu par les propriétaires de vaisseaux que plus les dimensions des navires ou steamers employés au commerce de transit, surtout pour de longs voyages, sont grandes dans certaines limites, plus le taux du fret est abaissé, et plus considérables sont les facilités offertes aux importateurs et aux expéditeurs.

Qu'il serait avantageux à toute la Puissance de faciliter la navigation du St. Laurent pour une classe plus forte de navires océaniques—en bénéficiant directement et spécialement les importateurs de marchandises et les expéditeurs de produits, et indirectement et considérablement toutes les provinces en faisant passer par le Canada le commerce étranger des Etats de l'Ouest.

Qu'une classe de voiliers et steamers d'un beaucoup plus fort tonnage qu'autrefois visite le St. Laurent, ce qui rend essentiel à une sûre et efficace navigation une profondeur d'eau beaucoup plus considérable.

Que le chenal maritime de 20 pieds dans le St. Laurent a été embarrassé durant nombre d'années en différents endroits par beaucoup d'obstacles, occasionnant de nombreux accidents, des délais, des inconvénients et de grandes dépenses aux propriétaires de navires, nuisant conséquemment aux intérêts commerciaux de la Puissance.

Que le susdit chenal maritime ne devrait pas seulement être tenu libre de toute obstruction, mais que les intérêts du commerce requièrent impérieusement un chenal plus profond que 20 pieds; qu'une amélioration immédiate est nécessaire, de manière à lui donner 24 pieds de profondeur à l'eau la plus basse.

Qu'antérieurement à 1864, le creusement et la surveillance du chenal maritime du fleuve St. Laurent entre les ports de Québec et Montréal, appartenait à la Commission du Havre de cette ville, mais que subséquemment, par un acte du parlement canadien, le susdit chenal fut reconnu comme l'un des travaux publics de la Puissance, devant être maintenu par le gouvernement fédéral.

C'est pourquoi vos memorialistes représentent respectueusement l'importance de la question traitée dans les représentations ci-dessus et prient que des mesures soient adoptées pour que le département des travaux publics commence au printemps prochain et poursuive les travaux jusqu'à leur entière exécution.

De la part de l'association de la halle aux blés de Montréal.

(Signé) M. P. RYAN, Président,
W. J. PATTERSON, Sec.

Montréal, 2 décembre 1871.

NAUFRAGES.—SECOURS AUX MARINS NAUFRAGÉS.

De nombreux sinistres maritimes sont arrivés durant la dernière saison aux navires dans le fleuve et le golfe St. Laurent, et la clôture soudaine de la navigation, tandis que beaucoup de vaisseaux se dirigeaient vers la mer, a été accompagnée de plus de calamités qu'en aucune autre année antérieure.

Le 30 novembre dernier le télégramme suivant fut reçu :—

Québec, 30 novembre 1871.

WM. PATTERSON,
Secrétaire de la Chambre de Commerce.

On rapporte que 7 vaisseaux, pour la plupart de Montréal, sont échoués à la Traverse. Faites expédier un convoi spécial par le Grand Tronc avec des canots et des hommes pour sauver les marins. La Chambre de Commerce de Québec partagera les dépenses. Répondez.

(Signé.) JAMES G. ROSS.

Immédiatement après avoir reçu cette nouvelle, et à raison de l'absence nécessaire du président de la Chambre de Commerce, votre président avec MM. Andrew Allan, C. J. Cusack et le secrétaire se rendirent auprès du directeur gérant du Grand Tronc qui fit aussitôt les arrangements qui justifiaient l'expédition de la réponse suivante :

Montréal, 30 novembre 1871.

JAMES G. ROSS,
Québec.

Avons vu le Grand Tronc, ils expédieront un convoi spécial de la Pointe-Lévis aussitôt que vos hommes et vos canots seront prêts. Avertissez l'agent de la Pointe-Lévis. Les Chambres partageront les dépenses.

(Signé.) WM. J. PATTERSON.

En conséquence de l'adoption de ces mesures décisives, les malheureux marins furent ramenés et l'on réussit à mettre en sûreté une quantité de marchandises précieuses qui s'étaient trouvées exposées aux plus grands dangers d'une manière si inattendue. Votre comité est convaincu que l'association paiera sans hésiter la proportion des dépenses extraordinaires qui ont pu être encourues par un procédé dont une grande partie de la valeur dépendait surtout de la promptitude avec laquelle il était adopté et exécuté.

Voici les télégrammes reçus subséquemment :

Québec, 30 novembre 1871.

WM. J. PATTERSON,
Secrétaire de la Chambre de Commerce.

Le capitaine Dick avec 14 hommes et 2 canots partiront par convoi spécial avant minuit pour porter secours aux vaisseaux en détresse sur la rive sud. Allan's, Rae & Cie. expédieront aussi des hommes et des canots.

(Signé.) T. J. POSTON,
Secrétaire ad interim de la Chambre
de Commerce de Québec.

Québec, 1er décembre 1871.

WM. J. PATTERSON,
Secrétaire de la Chambre de Commerce.

Le capitaine Dick télégraphie de St. Jean Port-Joli " *Pomona* et *Emigrant* abandonnés. Tous deux ont touché vis-à-vis cette place. *Aurelia* est descendu au milieu du chenal. *Alma* et *Viola* abandonnés. Barque *Chryseis* a sombré à un mille plus bas; fleuve couvert de glace. Partirai pour l'Islet à midi."

(Signé.) T. J. POSTON,
Sec. ad int. C. C. Q.

Québec, 12 décembre 1871.

WM. J. PATTERSON,
Secrétaire de la chambre de commerce.

Le capitaine Dick, gardien du Port, expédie le 30 ultimo au secours des équipages des vaisseaux naufragés, est revenu hier, après avoir réussi.

(Signé.) T. J. POSTON,
Sec. ad int. C. C. Québec.

TERRIBLE INCENDIE DE CHICAGO.

En octobre dernier, une très grande partie de la ville de Chicago fut détruite par le feu. Lundi, le 9 de ce mois, des télégrammes furent reçus en cette ville annonçant qu'un incendie y sévissait avec fureur, qu'il y avait déjà semé la destruction et menaçait d'envelopper toute la cité,—que des milliers de personnes étaient déjà sans abri et sans pain, et que des vivres, des habits et d'autres secours allaient être expédiés par les villes voisines. Mardi matin, les rapports télégraphiques annonçaient que le feu sévissait avec une nouvelle fureur et que tous les efforts pour en arrêter le progrès étaient impuissants. Une réunion *impromptu* du conseil de la chambre de commerce et de votre comité eut lieu dans l'avant-midi. Elle eut pour résultat la convocation de la chambre de commerce et de l'association de la halle aux blés pour midi. Les résolutions suivantes furent unanimement adoptées :

"Que la chambre de commerce et l'association de la halle aux blés de Montréal, ayant appris avec douleur et regret les malheurs qui viennent de fondre sur Chicago, offrent leurs plus cordiales sympathies à leurs frères dans ce moment d'adversité.

"Que la chambre de commerce et l'association de la halle aux blés ouvrent une liste conjointe de souscriptions, et que Son Honneur le Maire soit prié de convoquer une assemblée publique afin de permettre aux citoyens de cette ville d'exprimer leurs sentiments et de prendre part à la souscription.

"Que la chambre de commerce et l'association de la halle aux blés de Montréal suggèrent avec respect aux autorités municipales l'a propos de prendre en considération l'urgence du cas et de voter un secours de \$50,000 au nom de la corporation, sans préjudice aux souscriptions privées."

La prompte réponse des deux chambres fut une réunion immédiate de \$11,000 (monnaie américaine) comme début de l'effort pour venir en aide aux victimes; la somme souscrite atteignit enfin \$12,639.

Le jour suivant (mercredi 11 oct.) une assemblée publique des citoyens eut lieu sous la présidence de Son Honneur le Maire, M. Coursol. Des mesures furent adoptées pour fournir immédiatement de nouveaux secours, et une résolution recommandant au conseil de voter un octroi de \$50,000 fut unanimement adoptée. Le lundi suivant, le maire, les échevins et conseillers votèrent la même somme sans qu'une seule voix s'élevât pour s'y opposer. La souscription totale à Montréal atteignit \$107,864, outre beaucoup de donations d'habits, couvertures, etc.

L'étendue de cet incendie qui n'a probablement pas de parallèle est maintenant du domaine de l'histoire; mais on ne saura jamais la somme de souffrances endurées par ceux qui en ont été victimes.

L'histoire de Montréal prouve que son peuple n'a jamais manqué de répondre aux cris de détresse, et quand sa sœur de l'Onest a été pour ainsi dire renversée, elle répondit avec plus encore que sa bienfaisance accoutumée.

LA TEMPÉRATURE ET LA RÉCOLTE DE 1871.

L'année qui vient de finir a été caractérisée par les variations de la température. La chute de la neige a été plus grande qu'à l'ordinaire en janvier et février—on éprouve une température très élevée dans le cours des mois de mai ou d'avril, durant un jour ou deux le thermomètre indiquant une chaleur aussi forte que dans les jours les plus chauds de l'été—tandis que dans

les mois ordinairement chauds de juillet et août, la chaleur n'a été ni aussi intense ni aussi fréquente. Bien que la chute de la pluie ait été moins grande qu'à l'ordinaire, les fréquentes ondées tombées durant l'automne ont fait craindre pour la maturité et l'enfrangement de la moisson; mais la clôture de la saison de la récolte a démontré que ces craintes étaient vaines. La moisson est abondante et la qualité du grain excellente.

En général les cultivateurs ont obtenu un prix plus élevé pour leur blé, tandis que l'orge a été moins chère que depuis quelques années dans les provinces de Québec et d'Ontario.

L'hiver commença tout-à-coup vers la fin de novembre et comme il est mentionné dans une autre partie de ce rapport, beaucoup de vaisseaux se trouvèrent pris dans les glaces; dont quelques uns parvinrent à atteindre la mer, tandis que d'autres seront retenus jusqu'au printemps après avoir subi des avaries plus ou moins considérables. En décembre il y a eu des périodes de froid sans parallèle depuis trente ans. Ces vicissitudes n'ont pas été particulières à la Puissance; elles se sont produites avec une violence égale dans les Etats de l'ouest et du sud des Etats-Unis—de grandes tempêtes de neige et des torrents de pluie ont dévasté les grandes plaines intérieures.

Les recettes et les expéditions de blés à Chicago durant les deux dernières années ont été comme suit :—

Année	Recettes.	Expéditions.	En magasin à la fin.
1870.	18,883,676	15,666,046	2,390,000
1869.	16,876,760	13,244,249	2,937,286

Les recettes et les expéditions de blés à Milwaukee ont été comme suit durant les deux dernières années :—

Année	Recettes.	Expéditions.	En magasin à la fin.
1871.	14,890,671	13,419,887
1870.	18,883,837	16,127,720	1,763,000
1869.	17,745,238	14,272,799	1,681,000

QUANTITÉS DE FARINE ET DE BLÉ EN MAGASIN.

Le tableau suivant indique les quantités de farine et de grains en magasin, à Montréal, aux dates mentionnées :—

Année	1869.		1870.		1871.	
	FARINE. Barils.	BLE. Minots.	FARINE. Barils.	BLE. Minots.	FARINE. Barils.	BLE. Minots.
Janvier.	64,456	136,067	519,336	1,156,196	111,683	259,450
Février.	76,857	168,002	68,921	155,196	112,363	259,428
Mars.	90,565	202,963	486,272	1,100,000	121,363	299,428
Avril.	83,478	182,625	469,665	1,062,000	129,911	270,056
Mai.	70,924	162,625	431,411	972,882	129,713	240,023
Juin.	65,769	150,282	431,338	972,882	134,117	220,029
Juillet.	49,939	103,917	447,091	1,000,000	134,637	239,947
Août.	55,956	121,070	427,064	931,000	143,965	307,066
Septembre.	62,664	141,139	483,927	1,111,000	143,965	307,066
Octobre.	57,289	121,070	511,000	1,111,000	121,363	240,023
Novembre.	55,956	121,070	511,000	1,111,000	111,683	259,450
Décembre.	55,956	121,070	511,000	1,111,000	111,683	259,450
Total.	644,556	1,360,667	5,193,336	11,561,996	1,111,683	2,594,450

INSPECTION DE LA FARINE.

Les quantités et les qualités de farine inspectées dans cette ville durant les quatre dernières années sont comme suit :

Année	1871.	1870.	1869.	1868.
Supérieure Extra..... barils	2,000	4,976	1,799
Extra Supérieure..... "	44,072	10,491	33,019	18,448
Fancy Supérieure..... "	34,261	33,666	31,214	18,364
Supérieure..... "	377,991	396,045	231,681	252,211
Superfine No. 2..... "	36,924	52,654	60,070	50,702
Fine..... "	28,834	18,700	29,159	24,456
Moyenne..... "	19,682	12,125	13,802	9,824
Recoupe..... "	3,822	1,974	4,016	3,196
Saur..... "	15,200	5,881	1,887	980
Rejeté..... "	9,501	19,740	20,939	18,546
Seigle..... "	33
Total.	472,277	556,452	429,635	397,660

Le montant total inspecté en 1871 montre une diminution de 84,175 barils ou 15 pour 100 comparé à celui de 1870. L'inspecteur de farine rapporte que les quantités inspectées particulièrement l'année dernière comprenaient 82,605 barils de farine de l'ouest, ou environ 171 pour 100 de tout ce qui lui a passé entre les mains. En 1870, la quantité de farine de l'ouest inspectée a été de 111,184 barils, c'est-à-dire tout près de 20 pour 100 des importations totales, tandis qu'en 1869 la quantité était de 109,312 ou près de 25 pour 100 du total pour cette année.

COMMERCE DE CÉRÉALES.—PRIX.

On remarquera en référant au tableau de la page 21 que tandis que les recettes et les expéditions de farine démontrent une réduction relativement à 1870, les recettes et les expéditions de blé accusent une augmentation marquée. Le sommaire suivant des prix indique une moyenne plus élevée de prix tant pour la farine que pour le blé en cette ville, en 1871 que durant les deux années précédentes.

Années.	Sup. No. 1 du Canada, 176 lbs.		Blé du printemps H. C. 60 lbs p. m.	
	\$ c.	¢	\$ c.	¢
1871.....	4 90	..6 60	1 17	..1 45
1870.....	3 95	..6 60	0 90	..1 35
1869.....	4 10	..5 50	0 92	..1 18
1868.....	4 80	..7 65	1 08	..1 75
1867.....	6 75	..9 45	1 47	..2 00
1866.....	5 40	..8 25	1 16	..1 60

Années.	Sup. No. 1 du Canada, 176 lbs.		Blé du printemps H. C., 60 lbs. pr. m.	
	\$ c.	¢	\$ c.	¢
1865.....	4 20	..6 75	0 96	..1 39
1864.....	3 75	..4 60	0 85	..1 08
1863.....	3 85	..4 57½	0 87	..1 09
1862.....	4 10	..5 10	0 91	..1 08
1861.....	4 00	..5 60	0 90	..1 15
1860.....	5 00	..5 70	1 02	..1 27½
1859.....	4 70	..7 30	0 93	..1 40
1858.....	4 10	..5 45	0 85	..1 20

Le tout néanmoins respectueusement soumis.

(Signé) M. P. RYAN, *Président.*

(Signé) WM. J. PATTERSON, *Secrétaire.*

M. T. Workman proposa, secondé par M. Fairbairn, que le rapport fût reçu, Agréé.

Les Messieurs suivants furent élus délégués à la Chambre de Commerce de la Puissance : M. Ryan, L. E. Morin, Gilbert Scott, Jas. MacDougall et J. Aikin.

M. L. E. Morin donne avis qu'il proposera d'élever la souscription annuelle des membres à \$15.00, conformément aux recommandations du rapport.

On procéda ensuite aux élections qui donnèrent le résultat suivant :

Président, M. P. Ryan.

Treasorier, L. A. Boyer.

Comité de direction :—John Grant, J. M. Young, H. Labelle, A. Mitchell, C. J. Casack, McCulloch et C. Gould.

Commission de révision :—Président : Hugh McLennan ; membres, G. Scott, J. McDougall, Ira Gould, J. Ogilvie et R. Esdaile.

Les délégués à la chambre de Commerce de la Puissance apprendront avec plaisir que les Compagnies de chemins de fer ont opéré en leur faveur une réduction de moitié des prix de passage jusqu'à Ottawa et retour.

BANQUE DE MONTRÉAL.

Une assemblée générale des actionnaires de la Banque de Montréal a eu lieu mardi en cette ville. Il s'agissait de déterminer dans quelles proportions le capital de cette institution serait augmenté. Le président, M. E. King, occupait le fauteuil, tandis que le directeur-gérant, M. Angus, agissait comme secrétaire.

M. King, après avoir fait l'historique de cette question annonça que les directeurs avaient résolu de proposer aux actionnaires d'augmenter le capital de \$2,000,000 et de le répartir parmi les actionnaires actuels au taux de 1 nouvelle action par 3 anciennes, avec 25 p. 100 de prime. Tous les versements devront être payés d'ici au 1er mai prochain.

M. King ne s'attend pas de pouvoir employer cet argent en Canada. L'escompte octroyé par les banques a augmenté de 50 p. 100 en une année. Il était de \$90,000,000 au mois de novembre dernier contre \$60,000,000 à la même époque de 1870. On pourra trouver des placements avantageux à New-York et à Chicago, mais non pas en ce pays.

Quand le fonds de réserve sera de \$4,000,000—ce qui ne tardera pas—\$1,000,000 pourront être regardées comme garantie de dividendes uniformes à l'avenir.

M. R. Masson fit remarquer avec beaucoup de raison que le nouveau stock devrait être émis au pair, afin de donner chance aux petits actionnaires d'en prendre leur part. D'autres compagnies, notamment celle du gaz, ont émis leur nouveau stock au pair et n'en ont aucunement souffert.

Une motion proposée par MacKenzie secondé par M. Peter Redpath, approuvant le plan des directeurs, fut adoptée à une grande majorité.

BOIS D'ÉBÉNISTERIE ET DE MARQUETERIE.

Marquetry Woods.

(SUITE ET FIN.)

BOIS DE NICARAGUA. *Blood Wood.* *Nicaragua Wood.*—Il nous vient de Guatemala, où l'arbre qui le produit est une variété de *Cesalpinia echinata* Linn. (Légumineuses). On l'appelle aussi *Bois de Caro*, du nom d'un point de la Côte-Ferme, d'où on le reçoit quelquefois. La couleur de ce bois est moins belle que celle de Sainte-Marthe. Il vient en branchages et en bûches de faibles dimensions, sillonnées dans leur longueur par des cavités tellement rappro-

chées, qu'il est très difficile d'enlever l'épiderme qui les recouvre, ce qui leur donne une apparence sale et dégoûtante. La couleur de leur cœur ne peut guère s'apercevoir que lorsqu'on a enlevé les deux écorces. Ces bûches ont presque toujours leurs extrémités carrées et présentant un cœur rouge de faible diamètre. Ce bois qui paraît être une variété du bois de Lima, sert pour la teinture ; mais il est moins recherché que ce dernier bois et la Sainte-Marthe. On le reçoit plus rarement.—Les bûches les plus longues et les plus grosses sont les plus estimées.

BOIS DE PALISSANDRE OU PALISSANDRE.—*Bois de Jacaranda.* *Bois violet.* *Polixander or Jacaranda wood.* *Violet Ebony.* *Rose-wood.*—Bois de marqueterie et d'ébénisterie de couleur violette, à veines marbrées très tranchées et d'un grain serré. Il provient d'un arbre de la Guyane hollandaise que l'on croit être un *Dalbergia* (Légumineuses) ; il est aussi par le Jacaranda du Brésil, *Jacaranda Brasilianna*, Juss. (Bignonies), se trouvant aussi dans la Guyane. On le reçoit principalement du Brésil.

Le bois de palissandre est de couleur noirâtre, très lourd, compacte, sonore et résineux ; il prend un très beau poli, et présente alors des nuances marbrées ou satinées, d'une couleur violacée tirant sur le rouge et susceptible de brunir à l'air. Son odeur est douce et agréable ; il est très estimé des ébénistes qui recherchent on lui les veines d'un beau violet.

Il vient de Rio-Janeiro en madriers ou grosses billes de couleur brunâtre, ayant de 3 à 5 mètres de longueur, sur un diamètre de 2 à 5 et même 6 décimètres. Ces billes sont souvent arrondies d'un côté et plates de l'autre, lorsque l'arbre a été partagé en deux. On le reçoit aussi en roudins et en plateaux de diverses dimensions.—Celui que nous recevons de Bahia, et qui est d'une couleur plus violacée et foncée, est en madriers et plateaux moins forts que ceux qui viennent de Rio.

BOIS DE PATAWA OU PATAOUA. *Patawa-wood.*—Bois d'un grand Palmier des déserts de la Guyane, qui nous parvient de Cayenne en morceaux ou lames de 1 mètre 30 centimètres environ de longueur, sur 12 à 15 centimètres de largeur, et 3 à 4 centimètres d'épaisseur. Il est irrégulier, très fibreux-filamenteux et de couleur brune, avec des veines ou intervalles d'un bois plus dur et plus serré, et d'un noir foncé.

On s'en sert pour faire des cannes, des manches de parapluie et divers ouvrages de marqueterie.

BOIS DE PERDRIX. *Partridge-wood.*—Provenant de *Heisteria coccina*, Linn. (Olacées, vois. des Aurantiées), arbre de l'Amérique tropicale. On le trouve à la Martinique et à Cayenne d'où il vient principalement. Il est nuancé de diverses couleurs. Il a quelque ressemblance avec le Gayac par la grosseur et l'apparence des bûches, la couleur du bois et de l'aubier qui les enveloppe. Il brûle comme le bois de chauffage ordinaire, sans effervescence, et sans se couvrir de résine comme le Gayac. Il vient en bûches de diverses grosseurs. On l'emploie dans la tabletterie.

BOIS DE ROSE. *Bois marré.* *Bois de Chypre.* *Bois de Rhodes.* *Rose wood.* *Rodium wood.*—Ce bois ainsi nommé à cause de son odeur et de sa couleur, provient de certains arbres et arbrisseaux des Canaries (*Convolvulus scoparius* et *floridus*, Linn.), des Antilles (*Amyris balsamifera*, Linn., etc.), de la Guyane française (*Licaria guianensis*, Aubl.), de la Chine, etc. Il est, suivant les espèces, d'un rouge tirant sur le violet, avec des dessins figurant des lettres (*du Convolvulus scoparius*) ; d'un rouge pâle ou jaunâtre ; d'un jaune fluore, etc. Il exhale généralement une odeur de rose prononcée, et il est susceptible de recevoir un très beau poli ; aussi est-il recherché par les ébénistes et les tourneurs. Ses billes sont sans aubier, et recouvertes d'une écorce mince ; le bois en est serré, compacte, d'un grain fin, diversément veiné ; elles sont souvent plus ou moins creuses et de dimensions variables.

On reçoit du Bois de rose principalement du Brésil et de la Guyane ; il est d'un rouge pâle, ayant parfois teintes plus foncées ; on est porté à croire qu'il appartient à une espèce de *Jacaranda*. Il vient en billes de 2 à 3 mètres de longueur, sur un diamètre de 2 décimètres environ.

BOIS DE SAINTE-MARTHE. *Martin's wood.* *St.*

Martha wood.—Provenant d'un *Cesalpinia* dont la culture est exclusive dans un district de l'ancienne Colombie (Nouvelle Grenade), et qui paraît être une variété du *C. brasiliensis*, Linn. Son bois tient le second rang parmi le bois rouges, à cause de sa richesse en couleur, de sa densité et de son beau poli. Le cœur en est moins serré que la circonférence. On reçoit ce bois en bûches de 6 à 8 décimètres de longueur, sur un diamètre de 2 décimètres. L'ane de leurs extrémités est toujours arrondie, et l'autre carrée. Dans tous les sens de ces bûches, il existe des sillons ou des crevasses assez profondes, plus ou moins chargées d'un aubier blanc-jaunâtre. La coupe transversale a une forme étoilée. L'intérieur de ces bûches et d'un beau rouge, dont la vivacité varie selon que leur coupe est fraîchement faite. L'aubier blanchâtre étant prononcé à l'extérieur donne un aspect varié à cette sorte de bois, ce qui différencie du bois de Lima dont l'aubier est moins apparent.

Les bûches ont le même diamètre dans toute leur longueur, et chacune d'elles pèse ordinairement de 10 à 20 kilogrammes (poids moyen 13 kilog.). 4 bûches doivent peser 50 kilog, environ ; c'est une condition généralement stipulée dans les marchés, parce que les grosses bûches donnent moins d'aubier, et, par conséquent, moins de perte que les petites.

Le Bois de SAINTE-MARTHE est généralement importé de Rio-Hacha.—Le branchage est connu dans le commerce sous le nom de *Brésillet*, et ressemble beaucoup au bois de Nicaragua ; les bûches son du poids de 6 à 7 kilog. ; la valeur de ce bois est d'environ 20 p. 100 de moins que celui désigné *Sainte-Marthe*.

BOIS DE SANDAL. *Bois de Sandal rouge.* *Red Sandal-wood.* *Barwood.*—Provenant du *Pterocarpus santalinus*, Linn. (Légumineuses), grand arbre qui croît sur les montagnes de l'Inde et de Ceylan, de la côte de Caromandel et en Afrique (Sierra-Leone).

Le Bois de Sandal nous vient quelquefois de l'Inde, et plus particulièrement de la côte occidentale d'Afrique, en bûches plates, d'une longueur de 1 mètre à 1 mètre 102, sur une largeur de 2 à 3 décim., et une épaisseur de 25 à 50 millim., d'un noirâtre à l'extérieur. Il est filamenteux, et sa couleur est d'un rouge plus ou moins vif ; il est moins que le Calliateur, et ses pores sont moins serrés ; il le remplace souvent en teinture. La couleur foncée est la meilleure ; ce bois doit être compacte, sans nœuds ni gerçures ou trous de vers.

Sa texture fibreuse est très remarquable ; ses fibres sont disposées par couches dirigées alternativement en sens inverse ; de sorte que, lorsqu'on le fend dans le sens de son diamètre, il se sépare en deux morceaux qui sont comme engrenés l'un dans l'autre, et lorsqu'on y passe le rabot, la surface est alternativement polie et déchirée. Les parties polies offrent un grand nombre de pores allongés remplis d'une résine rouge.

Il est doué d'une odeur faible, mais agréable, analogue à celle de l'iris ou du bois de Campêche. Il colore à peine l'eau bouillante, par la raison que sa matière tinctoriale, la santaline, est de nature résineuse. Mais il colore en rouge plus ou moins violet l'alcool, l'éther, le vinaigre et les liqueurs alcalines. Son principal usage est de servir à teindre la laine soit seul, soit associé à d'autres matières tinctoriales.

Le Santal d'Afrique, appelé *Barwood*, est plus riche en matière colorante que celui de l'Inde ; il paraît en être une variété. **BOIS DE SANTAL CITRIN.** *Citrin Sandal-wood.*—on a long-temps attribué ce bois au bois de cœur du *Santalum album*, Linn. (Santalacées), des montagnes du Malabar et d'autres parties de l'Inde, dont l'aubier constituait le Santal blanc ; mais il paraît plus constant qu'il appartient à une espèce particulière, et on l'attribue au Santal de Freycinet, *Santalum Freycinetianum*, Gaudich., qui croît dans l'Inde, aux îles Sandwich, aux Marquises, etc.

Le Santal citrin, ainsi nommé à cause de sa belle couleur jaune, est très aromatique ; son tissu serré permet de lui donner un beau poli qui le rend propre à la confection de divers ouvrages de marqueterie. On l'emploie aussi comme parfum en brûlant dans les temples et les maisons ; on l'utilise aussi comme substance médicinale. On le reçoit en billes de petites dimensions, ordinairement de 1 mètre sur 55 à 160 millim., de diamètre. Ce bois est

d'un jaune pur; faux ou rougeâtre dans les morceaux les plus bûeux, ou toujours plus foncé au centre qu'à la circonférence.

Le Santal blanc, qui vient peu en Europe, et qui appartient au Santalum album, Lin., est moins aromatique.

BOIS DE SAPAN. BRÉSILLET DES INDES. Sapan wood. Sapan.—Du Cuspalpinia Sappan, Linn. (Légumineuses). Assez dur, pesant et compacte, d'un grain fin, d'un rouge pâle, en bûches de diverses dimensions, généralement de la grosseur du bras. Il est employé pour la teinture en rouge; susceptible d'un beau poli on peut en faire usage dans l'ébénisterie. Il se trouve à Siam, à Manille, aux Moluques et au Japon.

Comme tous les bois propres à la teinture rouge, il présente à la sonde une couleur jaunâtre que l'action de l'air rend rose au bout de quelques heures. On préfère celui qui vient de Manille; le Sapan de Bina (Malaisie néerlandaise), Sapan Bimas, est aussi très recherché. — Il se présente sous les mêmes formes que le Fernambourg, et devient même un objet de fraude par son mélange avec ce dernier bois, la valeur en étant beaucoup moindre. Le signe le plus distinctif pour les reconnaître lorsqu'ils sont mélangés, c'est la moelle: le bois de Fernambourg n'en a que peu ou en est tout à fait privé, tandis que le bois de Sapan en a toujours. Le canal médullaire est très apparent, rempli d'une moelle rouge jaunâtre, et souvent vide de la substance qu'il renfermait. Mais lorsqu'ils sont en couches, le mélange devient difficile à reconnaître.

BOIS SATINÉ. BOIS DE SATIN. BOIS MARBRÉ. BOIS DE FÉROLE. Satin wood.—Ce bois de marqueterie provient du Feroilia variegata, Lam. (Rosacées?), grand arbre, de la Guyane, que l'on trouve aussi aux Antilles, mais atteignant de plus petites proportions. Il est dur, pesant, d'un beau rouge panché de jaune; sa coupe perpendiculaire offre d'innombrables irrégularités horizontales, très petites et très serrées; il prend un beau poli et présente à peu près le reflet du satin, d'où lui vient son nom. Il est très recherché par les ébénistes et les tabletiers; on le reçoit en billes de diverses grandeurs.

BOIS DE TATAVOUBA OU DE TATAJUBA. Tatyoubia wood.—Bois d'un arbre des forêts de la Guyane, le Péki tuberculoux, Pekea tuberculosa, Aubl. Caryocar Lin. (Rhizobolacées). Il est dur, d'un grain compacte, de couleur roussâtre; on l'utilise pour l'ébénisterie. On en reçoit quelquefois de Fernambourg et de Maragnan, en morceaux de diverses formes et grosseurs.

BOIS DE TECK. Teak wood. Indian oak.—Ce bois provient du Teck des Indes, Tectona grandis, Lin. fils (Verbenacées), très grand arbre de l'Inde et des Ceylan. Il est très dur et serré; il est très recherché pour les constructions navales, parce que la mer a moins d'action sur lui que sur les autres bois. Sa durée est très supérieure à celle du meilleur chêne; il n'est pas attaqué par les vers. On le reçoit de diverses parties des Indes, en madiers, courbes, etc.

BOIS DE TULIPIER. Tulip-tree wood. White or yellow Poplar wood.—Du Tulipier de Virginie Liriodendron tulifera, Linn., grand et bel arbre de la famille des Magnoliacées, de l'Amérique du Nord (Pensylvanie, Géorgie, Caroline, Virginie), plus rare dans la Nouvelle-Écosse et le Canada.—On en distingue deux variétés:

L'une à bois blanc qui se casse, se gerce, se fend, et est mou et spongieux; il ressemble à celui du Peuplier noir.

L'autre est à bois jaune compact et résistant, lisse, à graine très fin, facile à travailler, agréablement veiné de jaune orangé; il prend un beau poli. On en fait des sculptures et des ornements; on l'emploie dans la menuiserie et l'ébénisterie. Il nous vient en morceaux de diverses dimensions.

BOIS DE TUSPAN. Voyez BOIS JAUNE.

BOIS DU NORD. BOIS DE PIN ET DE SAPIN. Pitch Pine, deal, fir: Planks, Masts, Spars.— Ces bois sont produits du Danemark, de la Suède, de la Norvège, de la Russie et du Canada, en planches, poutres, poutrelles et madiers de toutes dimensions, provenant des Pins et Sapins si nombreux dans ces contrées, et principalement des Pinus sylvestris, Lin., Pinus maritima, Lam.; Abies pectinata, D. C. (Pinus Picea, Lin.) (Conifères—Abietinées). Le bois de ces arbres est blanchâtre, facile à fendre longitudi-

nalement, liant et élastique.—Le commerce de ces bois est très important. Ils sont très utilisés pour les constructions navales, la charpente, la menuiserie, etc. On en reçoit aussi pour les mâtures des navires (Mâts et Espars). Les Espars ou Espars sont des pièces de bois, avec ou sans écorce, non travaillées, qui ont de 15 à 25 centimètres de diamètre. On en fait des mâts et des vergues de bateaux, ou des bout dehors pour bonnettes, etc.—On a aussi les piquilles, manches de gaffe et arirons.

BULLETIN FINANCIER. RAPPORT HEBDOMADAIRE DU MARCHÉ DES FONDS DE MONTREAL.

MONTREAL, 10 Janvier 1872.

Table with columns: Parts, BANQUES, Div. de, Cloturant à, CHEQUES DE FER., DIVERS., MINES, ETC. Lists various banks and companies with their shares and prices.

OBLIGATIONS, DEBENTURES, Etc.

Table listing various bonds and debentures with their denominations and market prices.

CHANGE.

Table showing exchange rates for London, New York, and other locations.

BURNETT & THOMSON, 64 Rue St. François-Xavier.

Productions du Canada et Manufacture Indigène.

Table listing various Canadian and indigenous products and manufactures, including Anis, Allumettes, Boeckot, Béquie, Balais en laiton, Bisuits, Broses, Cire blanche, Cirage, Chandelle, Cigares, Cordes, Empois, Epingles, Huile de Loup-marin, Laveuse, Mustique, Mine de Plomb, Poudre, Savon, Sirop, Sucre, and various oils and resins.

SOCIÉTÉ
DE
Construction Mutuelle des Artisans

DIRECTEURS :

ALFRED LAROCQUE, écrivain, Président.
M. P. BYAN, écrivain, Vice-Président.
E. J. BARBEAU, écrivain.
FRANCIS CASSIDY, écrivain.
THOMAS CAVERHILL, écrivain.
J. O. VILLENEUVE, écrivain.
L. H. SENECALE, écrivain.

Le but de cette nouvelle Association, conformément à la loi sur laquelle elle est fondée, est de pourvoir chacun de ses membres prolétaires d'une propriété convenable, à des conditions faciles, et d'offrir en tout temps à ses autres membres un moyen sûr de placer leurs épargnes. Ses fondateurs ont profité de leur expérience pour lui donner une Constitution et des Règlements qui lui permettront d'atteindre sûrement ce but.

Voici un sommaire des principales clauses de ses Règlements :

L'entrée est de 50c par part. Les parts sont de \$50 chaque, payables en versements mensuels de 50c, et aucun membre n'en peut posséder plus de 80, ni avoir plus de 4 votes. Pour une Société spécialement établie pour les Artisans, bien que les autres classes n'en soient pas exclues, il était nécessaire qu'il y eût une telle restriction pour l'empêcher d'être absorbée par les capitalistes et pour assurer à chacun de ses membres sa part légitime de contrôle sur l'administration.

Les versements mensuels se font dans les premiers huit jours de mois; après quoi, tout membre arriéré est passible d'une amende; mais il peut s'en exempter en faisant d'avance autant de versements qu'il y en a de dus. Il n'y aura pas de Fonds Permanent. La Société est périoduelle au moyen des classes nouvelles qui s'ouvriront successivement tous les ans au 1er de Mars; mais l'on peut prendre des parts et commencer la durée de la classe lère de tout autre mois; ainsi les membres auxquels la Société aura avancé leurs parts, n'ayant ni double entrée, ni bonus, ni arrérages à payer, auront l'avantage de toucher la totalité de la somme avancée; outre cet avantage exceptionnel, ils auront celui d'effectuer les actes constitutifs des garanties données à la Société à des frais considérablement réduits, et s'ils le désirent, d'obtenir de longs termes pour les rembourser, moyennant intérêt.

La Société vendra aux prix coûtants à ses membres les maisons qu'elle fera construire. Elle n'exigera d'eux que l'intérêt jusqu'à ce que les parts qu'ils auront prises pour les payer soient réalisées. De cette manière, le paiement mensuel d'une somme un peu plus élevée qu'un loyer ordinaire permettra aux membres de devenir immédiatement propriétaires occupants de propriétés à leurs choix qu'ils pourront facilement acquitter pendant la durée d'une ou de deux classes.

La durée des classes ne peut être déterminée d'avance. (Une classe s'éteint lorsque les profits réalisés ajoutés aux versements faits, forment ensemble une somme égale à celle des parts souscrites. Il n'y aura aucune confiscation de parts: chaque membre peut se retirer de la Société en aucun temps et se faire rembourser les versements qu'il aura faits avec intérêt dans les cas prévus par les Règlements. Cet exposé semble devoir suffire pour démontrer que cette nouvelle Société sera vraiment mutuelle dans toute la signification pratique du mot.

Pour mériter et justifier la confiance du public, les Directeurs selon les Règlements, exigeront des employés un cautionnement proportionnel à leur responsabilité pécuniaire et ils leur défendront, sous peine de démission immédiate, de vendre et d'acheter des parts.

La Société ne commencera ses opérations qu'au 1er Mars prochain. En attendant l'établissement de son Bureau d'Affaires, MM. BUREAU & DEMOUCHEL, Notaires, No. 16, Rue St. François-Xavier, sont temporairement dépositaires du Livre de Souscription des parts, et c'est à eux que doivent s'adresser les nouveaux souscripteurs des parts et les applications pour emprunt.

Montréal, 11 Janvier 1872.

CHAMPAGNE
CACHET VERT
RUINART

MAGNUMS,

PINTES,

CHOPINES,

Maintenant en débarquement et à vendre par

CHAPMAN, FRASER & TYLEE,
AGENTS.

JAMES GOULDEN
Pharmacien en Gros

IMPORTATEUR ET FABRICANT

D'HUILES POUR LES CHEVEUX,
GRAINES de JARDINS et de CHAMPS,

Savons-Toilette et de Castille,
Parfums, Essences, Poudres, Syrops de fruits,
Essences Odorantes, Huile gazoline,
Poudres de condition, Huile noire,
Piles à Vers, Huile de Vers,
Huile de Castor à la livre ou en bouteilles,
Bois de Teinture, Bouteilles de Nourrice,
Cristaux de Magenta en boîtes ou à la pesée,
Camphre, Saucos au Poivre,
Bandages, etc.,

NATRO-KALI de GOULDEN, ou EXTRAIT DE SAVON

pour la manufacture du Savon sans chaux ou lessive. Il sert à la fabrication des Savons Durs, Savons de Toilette, Savons Jaunes et Savons Doux. Il est aussi utile pour divers objets, tels que pour nettoyer les machines, les caractères, laver les planchers, les ponts de navires, les vaisseaux à lait, enlever les taches de peinture, etc., etc.

A vendre chez tous les Pharmaciens en gros et la plupart des Pharmaciens en détail et des Epiciers de la Puissance.

JAMES GOULDEN,

175 Rue St. Laurent, MONTREAL.

CUVILLIER & CIE.
Marchands en General

44 — Rue St. Sacrement — 44

MONTREAL.

P. L. TOUSSIGNANT,

SYNDIC OFFICIEL,

ARTHABASKAVILLE,

Sollicite respectueusement de MM. les marchands; les affaires qu'ils peuvent avoir dans le district d'Arthabaska sous l'acte de Faillite de 1869.

A. ROCHON,

LITHOGRAPHE ET IMPRIMEUR,
89 — Rue St. Jacques — 89

(Au-dessus des Bureaux du Evening Star.)

MONTREAL.

M. A. R. sollicite le patronage canadien, étant le seul lithographe canadien à Montréal. Prix modérés.

LAURENT, LAFORCE & CIE.,

AGENTS POUR LES

CELEBRES PIANOS

KNABE, BALTIMORE;
SCHULTZ & LUDLOFF, NEW YORK;
MARSHALL & WARDLE, ALBANY;
No. 225 RUE NOTRE DAME,
MONTREAL.



ASSORTIMENT COMPLET DE PEINTURES,
Huiles, Vitres, Pinceaux, Vitres colorées et de Miroirs, Tapissiererie, Huile de Charbon, Lampes, etc., des plus considérables et admirablement choisis.

VENTES EN GROS ET EN DETAIL.

Veillez rendre une visite à mon Etablissement,

311 et 313 RUE ST. LAURENT, MONTREAL.

J. N. DENIS.

Marchands de Tabac, Cigares, &c.

A. DUBORD & CIE.

IMPORTATEURS DE CIGARES ET MANUFACTURIERS DE TABAC,

En Gros et en Détail

227 & 229 Rue St. Paul, MONTREAL.

N. B.—Nous attirons l'attention spéciale du commerce sur notre tabac en poudre si avantageusement connu dans les Provinces du Canada.

C. FILIATRAULT,

MARCHAND DE TABAC et MANUFACTURIER DE TABAC A FUMER, à CHIQUER et EN POUFRE.

IMPORTATEUR DE

PIPES DE FANTAISIE, CIGARES DE LA HAVANE, &c.,

Nos. 11 et 13, Place Jacques Cartier, MONTREAL, P.Q.

HENRY & CIE.,

MANUFACTURIERS DE TABACS,
271 RUE ST. PAUL,
MONTREAL, P.Q.

L. A. GLOBENSKY & CIE.,

IMPORTATEURS

PIPES ECUME DE MER.

PIPES—IMITATION de.

PIPES—BOIS.

BLAGUES A TABAC,

POTS do. do.

CIGARES

EN GROS,

312 RUE ST. PAUL, MONTREAL.

Marchands de Cuir.

A. KEROACK,

NEGOCIANT EN GROS DE CUIRS,

PEAUX,

HUILES, et

MARCHAND A COMMISSION.

505 Rue St. Paul,

MONTREAL.

LA SEMELLE PATENTÉE

DE

NOÉ BELHUMEUR,

POUR PRESERVER de l'HUMIDITÉ et du FROID, DES RHUMES DE GORGE ET DE POTRINE, cet article est indispensable à tous et spécialement aux invalides, aux convalescents et aux personnes de FAIBLE CONSTITUTION. C'est le seul préservatif efficace qui existe. En vente chez tous les marchands de chaussures.

LYMANS, CLARE & CIE.

ETABLIS EN 1803.

MANUFACTUREURS D'HUILE DE LIN, PEINTURES ET MASTIC.

IMPORTATEURS DE DROGUES ÉTRANGÈRES.

PEINTURES DE COULEURS,

HUILES ET BOIS DE TEINTURES.

382, 384 et 386, St. Paul Street,

Montréal.

J. L. CASSIDY & CIE.

IMPORTATEURS DE

PORCELAINES,

VERRERIES ET VAISSELL

339 & 341 Rue St. Paul,

BATISSE DES SŒURS, MONTREAL.

P. POULIN & CIE.,

DISTILLATEURS et FABRICANTS de COR-DIAUX, GENIÈVRE (Old Tom), VINS DE GINGEMBRE, SIROPS DE FRUITS DE CHOIX, ABSINTHES, EAUX-DE-VIE, WHISKIES, &c. MARCHANDS A COMMISSION et Importateurs de VINS, SPIRITUEUX et CIGARES.

Bureau et Entrepôt: 313 RUE ST. PAUL.

MONTREAL.

Fabricants de Chaussures.

N. VALOIS & CIE.,
MANUFACTURIERS ET MARCHANDS DE CHAUSSURES, EN GROS,
 26 ET 28 PLACE JACQUES CARTIER.
 MONTREAL.
 NARCISSE VALOIS. JUDE VALOIS.

G. BOIVIN,
FABRICANT DE CHAUSSURES
 EN GROS
 No. 300 RUE ST. PAUL, MONTREAL,
 Vend à meilleur marché, pour argent comptant, que partout ailleurs.
 Une visite de la part de messieurs les marchands est respectueusement sollicitée dans notre intérêt mutuel.

JOSEPH VALADE,
IMPORTATEUR ET MARCHAND DE BOTTES ET SOULIERS,
 133 RUE NOTRE DAME,
 Coin de la Rue Gosford, Montréal.
 On trouve à ce magasin un assortiment très complet et très varié dans toutes les branches qui constituent le commerce de chaussures.
 On sollicite une visite.

G. L. ROLLAND,
MANUFACTURE DE CHAUSSURES DE LA PUISSANCE, 333 RUE ST. PAUL, MONTREAL, Bâtisse des Sœurs.

Pharmaciens.

LE SOTHERION
PAPIER PULMONAIRE ANTI-ASTHMATIQUE.
 DIPLOMÉ.
 Préparé par le Dr. FOURTIER, de la Faculté de Paris.

CE NOUVEAU REMEDE, résultat de longues recherches et d'expériences multipliées est souverain contre les maladies des voies respiratoires, ces affections cruelles et terribles considérées jusqu'à ce jour comme incurables.

Depuis qu'il a commencé d'être en usage, des cures rapides dans des cas désespérés ont été obtenues, et un nombre considérable de certificats sont venus attester son efficacité; aussi chaque jour il prend une plus grande extension et bientôt il sera universellement connu.

Ce remède agit dans les maladies anciennes comme dans les maladies nouvelles; son administration est des plus simples et exempte de tout inconvénient.

Il guérit Asthme, Consommation, Bronchite, Toux nerveuse, Grippe, Coqueluche, Irritations de Poitrine et de Gorge, Insomnie, Palpitations de Cœur, Faiblesse de Constitution.

On peut donc à l'aide de ce remède incomparable dissiper l'accès le plus rebelle en huit ou dix minutes, et arriver, en continuant d'en faire usage, à la guérison des maladies énumérées.

Le Sotherion, Papier Pulmonaire Anti-Asthmatique se vend par paquets de 25 feuilles. Prix \$1.00.

On expédie contre remboursement ou contre un mandat sur la poste.

N. B.—Le Sotherion, Papier Pulmonaire Asthmaticque étant breveté, toute contrefaçon sera poursuivie suivant la loi.

Dépôt Général—Pour la France, No. 14 rue de Castiglione, Paris; pour le Canada, chez le Dr. FOURTIER, Chirurgien Dentiste, 15 rue St. Jean, Québec.

Agents, pour la Puissance du Canada,
EVANS, MERCER & CO.,
 Montréal.

Marchands de Poissons.

POISSON! POISSON!! POISSON!!!
 300 quarts Morue Verte.
 300 quantaux de Sèche.
 20 quarts Saumon No. 1.
 100 quarts Hareng de Canso.
 100 do do Labrador.
 A vendre par
CHAS. FRASER & CIE.,
 375 Rue des Commissaires.

JAMES C. GORDON,
MARCHAND EN GROS DE POISSON DE TOUTES SORTES,
 Frais, Salé, Fumé, Sèche, Salé vert, ou Saumure, et de CONSERVES ALIMENTAIRES, d'HUILES de MORUE et de LOUP MARIN, des célèbres HUILES de MALPEQUE.
 FINNAN HADDIES toujours ou mains.
 Entrepot des Pêcheries Moisie—21 St. Nicholas,
 MONTREAL.

Marchands de Farines.

A. W. OGILVIE & CIE.
MARCHANDS DE FARINES, CEREALES, BARLEY, No.
 Mouline—ECLUSE ST. GABRIEL.
 Dureaux.—36, 38 et 40. Rue des Enfants Trouvés,
 MONTREAL.

BOYER, HUDON & CIE.,
 Successeurs de LOUIS BOYER & CIE.,
MARCHANDS DE GRAINS ET FARINES, PROVISIONS et EPICERIES,
 L. ALPHONSE BOYER.
 FIRMIN HUDON.
 CHARLES BOYER.
 MONTREAL.

HOSPICE LABELLE & CIE.,
MARCHANDS DE FARINES, GRAINS et PROVISIONS,
 No. 10, Rue du Port,
 MONTREAL.

LAFRENIÈRE & ST. ONGE,
MARCHANDS DE GRAINS, FARINES et PROVISIONS, COMMISSIONNAIRES, etc.,
 255 RUE DES COMMISSAIRES,
 MONTREAL.

KIRKWOOD & MORE,
MARCHANDS DE CEREALES, FARINES, POISSONS et HUILES de POISSON,
 26 Rue des Enfants Trouvés,
 MONTREAL.

F. X. ST. CHARLES & CIE.,
MARCHANDS DE FARINE ET PROVISIONS,
 9 & 10 RUE WILLIAM
 MONTREAL.
 F. X. ST. CHARLES. VERGEL PICRÉ.

Fabricants de Salaisons.

D. REES & CIE.
FABRICANTS DE SALAISONS ET COMESTIBLES.
 INSPECTEURS DE
BEUF, LARD ET BEURRE,
 COMMISSIONNAIRE, Etc.
 46, 48 & 50 Rue Des Sœurs Grises, MONTREAL.

A Vendre.

SEL DE LIVERPOOL.
 2,000 SACS 10 AU TONNEAU
 A VENDRE
 par
MORIN & CIE.,
 24, RUE ST. SACREMENT.

COMPAGNIE SALINIÈRE DU CANADA
 5,000 QUARTS } SEL FIN DU CANADA EN
 3,000 SACS } DISPONIBLE.
 A vendre par
THOMAS W. RAPHAEL,
 AGENT,
 30 RUE DE L'HOPITAL.

Scierie à Vapeur.

SCIÉRIES À VAPEUR DE J. McD. CAMPBELL & CIE.
 Ci-devant **MOULINS DOUGLAS**
 472 Rue William, (Mc Cord ouest.)
 Bois de service scié et plané à ordre.
J. McD. CAMPBELL. ALPH. HOULZ.

BUREAU DE POSTE, Montréal, 21 Septembre 1871.

Distribuées.		MALLEES.		J-écés.	
A.	M. P. M.	ONTARIO.		A.	P. M.
3.30	Ottawa, p. chemin de fer(a)	7.00	6.45	
3.30	Province d'Ontario.....(a)	7.00	6.45	
.....	6.30	Rivière Ottawa par route.	7.00	
QUEBEC.					
.....	Québec, Trois-Rivières et Sorol, par vapeur.....	
.....	Québec, p. chemin de fer Townships, C.F.T. Riv. Arthabaska et Riv. du Loup	7.00	
5.00	St. Rémi et Hommingford	2.00	
5&11	2.00	St. Hyacinthe et Sherbrooke	6.00	1.00	
10.00	De St. Jean et Rouse's Pt. Shefford et la jonction du chemin de fer Vt.....	2.30	
10.00	2.00	
MALLEES LOCALES.					
11.00	Beauharnois (route).....	6.00	
11.00	Chambly (aussi 6 A. M.) et St. Césaire.....	1.30	
11.00	Contrecoeur, Varennes et Verchères.....	1.30	
11.00	Côte St. Paul et Tanneries Ouest.....	10.30	
10.00	5.45	Huntingdon.....	6.00	2.00	
9.30	2.00	Laclaire.....	6.00	2.00	
10.00	St. Lambert.....	2.00	
9.30	2.15	Laprairie.....	2.00	
11.00	Louiseville.....	6.00	1.30	
.....	N. Glasgow & St. Récollet	7.00	
.....	5.15	Terrebonne & St. Vincent	7.00	3.00	
8.30	5.00	Pointe St. Charles.....	8.30	5.00	
.....	St. Laurent, St. Eustache, Ste. Scholastique, et Belle-Rivière.....	7.00	
.....	1.30	St. Jérôme, Ste. Rose et Ste. Thérèse.....	7.00	
.....	2.30	St. Jean & Station, St. Armand.....	8.00	2.00	
8&10	Trois-Rivières par la Rive Nord.....30	
8.00	
PROV. MARITIME.					
.....	N.-Brunswick et Isle P.E.	7.00	
.....	Halifax, N.-E.	7.00	

Les malles pour T.-Neuve sont envoyées tous les jours à Halifax, et de là la transmission se fera tous les vendredis alternatifs à partir du 2 Juin.

ETATS-UNIS.

8.00	Boston et les Etats de la Nouv.-Angleterre, excepté le Maine, en transit par New-York et les Etats du Sup.....	8.00	2.15
8.100	New-York et les Etats du Sup.....	2½&7
8.00	Island Pond, Portland et le Maine.....	12½&7
8.30	Etats de l'Ouest et du Pacifique et Manitoba.....	7.00	6.45

INDES OCCIDENTALES.

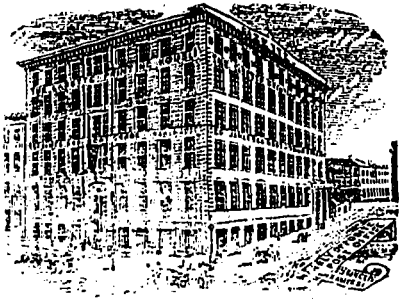
Lettres, etc., payées d'avance via N.-York, sont expédiées chaque jour à New-York d'où partent les aumalles:
 Pour Havane et Indes Occidentales via Havane, tous les Jedis P. M.
 Pour St. Thomas, les Indes Occidentales et Brésil, le 23ème jour de chaque mois.

GRANDE BRETAGNE.

.....	Par la ligne Canadienne... Vendredi.....	7.00	
.....	Par la ligne W. & G. via New-York.....Lundi.....	2.30	

(a) Les sacs de la malle par les chars sont ouverts de 5.45 à 8.30 p.m.
 (b) do. ouverts jusqu'à 1.35 p.m.

Les lettres enregistrées doivent être déposées 15 minutes avant la fermeture des malles.
 Les boîtes à lettres dans les rues sont visitées à 10.30 a.m., 1.15, 5.45 et 9.00 p.m.
 Le Dimanche à 9.00 p.m.



FONDÉE EN 1778.

"THE GAZETTE,"

MONTREAL.

Edition quotidienne \$5.00 par année; édition hebdomadaire \$1.00 par année.

CE journal occupe le premier rang parmi les journaux du Canada, et se distingue par, Ses articles de fonds hors ligne. Ses rapports commerciaux les plus complets. Ses dépêches télégraphiques les plus récentes. Ses nouvelles du jour les plus intéressantes. Ses comptes-rendus légaux les plus exacts. La littérature la plus choisie.

COMME JOURNAL D'ANNONCES

il est infiniment supérieur à tout autre papier-nouvelles de la Province de Québec.

L'augmentation des affaires a nécessité la translation de l'établissement de l'Imprimerie de la Gazette à ces vastes et magnifique bâtiments sur la rue St. François-Xavier, qui occupent tout l'espace entre les rues Craig et Fortification s'étendant à 100 pieds en arrière de la rue St. François-Xavier, fournissant ainsi les plus grandes facilités pour l'exécution d'impression de livres et d'ouvrages de quelque nature qu'ils soient.

ON EXÉCUTE À GMT ATELIER

Grands Placards,

Connaissements,

Affiches,

Cartes d'affaires,

Étiquettes, Chèques,

Journaux,

Catalogues,

Blancs d'Avocats,

Têtes de lettres et de comptes,

Circulaires,

Blancs de Billets Promissoires,

Programmes,

Magasins Pittoresques,

Blancs de Formes Légales,

Pamphlets,

Rapports,

Éc. Éc. Éc.

et toute autre description d'impressions pour assurance, loi, banque et commerce, que l'on sollicite respectueusement.

AUX DIRECTEURS DE CHEMINS DE FER ET DE COMPAGNIES À VAPEUR.

La Gazette est la seule imprimerie dans la Province qui possède les machines nécessaires à l'impression de billets de Chemins de fer et de Bateaux à Vapeur en coupons.

Elle comprend deux machines d'Edmonson pour l'impression des billets et une presse à coupon, avec laquelle on imprime et numérote consécutivement par la même opération.

On règle à ordre livres blancs avec ou sans entêtes d'une manière supérieure.

Les commandes de toutes sortes, soit verbales, par lettre ou télégraphe, sont exécutées avec ponctualité et livrées par maille, poste, ou express.

Les propriétaires de la Gazette ont appelé avec confiance aux marchands et au public en général pour une partie de leur patronage pour l'impression de livres ou autres ouvrages.

T. & R. WHITE.

Montreal, 12 Octobre, 1871.

Assurances.

ÉTAT FINANCIER

DE LA COMPAGNIE D'ASSURANCE

ANDES,

25 Octobre 18 1.

Argent en mains, à la banque et en transit	\$286,034.33
Bonds des États-Unis, Etat, Ville et Comté, valeur actuelle	\$390,073.34
Bonds du chemin de fer, valeur actuelle	8,900.00
Prêts collatéraux	99,500.00
Intérêts accumulés	49,000.00
Premiers hypothèques	697,196.53
Billets recevables	9,347.66
Comptes courants primes et balances entre les mains des agents	38,096.50
Montant des actionnaires par cotisation	500,000.00
Total de l'actif	\$2,078,148.46

PERTES DE CHICAGO.

\$850,000

EN COURS DE REGLEMENT.

J. B. BENNETT.

Président.

N. P. HARRINGTON, Agent,

235 Rue St. Jacques.

1 Novembre.

LA COMPAGNIE D'ASSURANCE

TRAVELERS

DE HARTFORD, CONN.

Actif réalisé (1er juillet) \$1,743,648 89.

ACCORDE tout ce que l'on peut désirer d'une compagnie d'assurance SUR LA VIE et les ACCIDENTS, aux conditions les plus favorables.

ELLE ASSURE CONTRE LES ACCIDENTS résultant des machines, des outils, ou instruments, quand ils arrivent dans l'exercice légitime d'un métier de même que contre ceux qui arrivent dans les voyages, à un prix annuel de \$5 à \$10 par \$1000 pour des occupations qui ne sont pas spécialement hasardeuses. Des risques très hasardés pris à des taux plus élevés.

DANS LE DEPARTEMENT DE LA VIE, la TRAVELERS accorde des polices sur la Vie et de Dotation aussi bien que par les meilleures compagnies. Aucune police n'est forfaitée. Les polices de 10, 15 et 20 ans sont convertibles en Dotation à l'option de l'assuré. Ce trait est particulier à cette compagnie.

Le TRAVELERS a émis 225,000 polices d'Accidents et a payé 14,000 réclamations pour mort ou pertes causées par des accidents.

THOS. E. FOSTER, Montréal,

Agent général.

CANADA.—BUREAU: No. 241 Rue St. Jacques, MONTREAL.

COMPAGNIE D'ASSURANCE AGRICOLE DE WATERTOWN, N.Y.

ÉTABLIE EN 1853.

ACTIF - - - - \$601,563.97.

Deposé entre les mains du Gouvernement pour le bénéfice des assurés Canadiens,

\$100,000

Président:

JOHN C. COOPER.

Secrétaire:

ISAAC MUNSON.

E. H. GOFF, Agent Général.

DIRECTEURS CANADIENS:

Hon. LOUIS ARCHAMBAULT, Ministre d'Agriculture.

Hon. FRANK SMITH, Sénateur.

B. BENOIT, Ecr., M.P.

JOHN CRAWFORD, Ecr., C.R., M.P., et Président de

le Banque Royale Canadienne.

JOHN TURNER, Ecr., (de Sessions, Turner & Co.)

Toronto.

ALEX. MANNING, Ecr., Toronto.

SUCCESSALE: 235 RUE ST. JACQUES, MONTREAL.

Cette compagnie borne ses affaires à l'assurance des bâtiments de forme et des résidences détachées et de leur contenu, elle peut émettre des polices de cette description à environ la moitié du taux ordinairement chargé par les compagnies qui assurent toutes sortes d'édifices.

CANADA LIFE ASSURANCE COMPANY.

CETTE INSTITUTION établie depuis 1847 est depuis longtemps placée hors des dangers des premières années d'une Compagnie d'Assurance.

SON AMPLÉ CAPITAL, SES FONDS, et l'administration qui est confiée à des personnes d'une expérience consommée offrent des GARANTIES INCONTESTABLES

aux assureurs. Ces traits caractéristiques et la MODICITÉ DE SES TAUX

font de cette institution qu'elle n'est surpassée en avantages par aucune autre.

On peut obtenir en s'adressant soit aux agences, soit aux bureaux de la Compagnie, des copies détaillées du dernier rapport, les tables des taux des différents systèmes d'assurances.

BUREAUX à MONTREAL: 190 Rue St. Jacques.

R. POUNALL,

Agent Général.

BUREAUX à HALIFAX: 25 Prince Street, J. W. MARLIG, Agent Général.

UNION COMMERCIALE COMPAGNIE D'ASSURANCE DE LONDRES, ANGLETERRE.—Capital, 21 Millions Sta.—Deposé en Canada, \$150,000.

EU.—On accorde des polices d'assurance sur grain et produits de la ferme, magasins d'entrepôts, demeures, magasins et Usines et leurs contenus. VIE.—Garantie parfaite et taux raisonnable. Marques caractéristiques.—Economie dans l'administration et bonus libéraux.

Voir exemples dans le prospectus.

MORLAND, WATSON & CIE.,

Agents Généraux pour le Canada.

FRED. COLE, Secrétaire.

A. TELLIER, Sous-Agent.

Bureaux—385 & 387 Rue St. Paul.

Ferronnerie et Quincaillerie.

C. H. LETOURNEUX,

IMPORTATEUR de FERRONNERIE, QUINCAILLERIE, COUPELLERIE, &c., &c. 261 à 265 Rue St. Paul, (coin de la ruelle Vaudreuil), MONTREAL.

MAGASIN CANADIEN DE FERRONNERIES

H. BELIVEAU, Importateur de FERRONNERIES et Fabricant de FERBLANTERIES, ENSEMBLE de L'EGOUTTE et du CADENAS, Nos. 109 et 105 Rue St. Paul, MONTREAL. Assortiment complet d'huiles, Terébenthine, Peintures de toutes sortes, Vitres de toutes grandeurs, Vernis, etc.—Aussi: POELES DOUBLES à un ou deux fourneaux, POELES DE CUISINE à charbon et à bois, de fantaisie et autres.

SANCER & FRÈRE,

IMPORTATEURS de FERRONNERIES et QUINCAILLERIE,

Nos. 283 et 285 coin des Rues St. Paul et St. Gabriel Assortiment complet de FERRONNERIES, ainsi que VITRES de toutes grandeurs, PEINTURES de toutes couleurs, MASTIQUE, HUILE, TERÉBENTINE, VERNIS à Meubles, VERNIS à Voiture, POELES de Cuisine, POELES DOUBLES, FER en barre, CHARBON, etc., etc.

LE TEMPS N'ATTEND PERSONNE.

ALLEZ sans délai chez MEILLEUR & CIE. et assurez vous du meilleur des poeles L'ORIENTAL

qui se suffit à lui-même, chauffe sans interruption, se règle facilement et est également facile à chauffer. On offre aussi en vente d'autres poeles en grande variété pour bureaux, magasins, &c. Nous avons toujours en main des pièces pour réparer les poeles de toutes sortes.

MEILLEUR & CIE., 526, Rue Craig.

On attend prochainement un nouveau stock de couchettes favorites anglaises.

LE BULLETIN DE NEW YORK

JOURNAL FINANCIER, COMMERCIAL

ET D'EMIGRATION

PARAIT TOUS LES LUNDIS.

ABONNEMENT POUR LE CANADA:

Un an.....\$8.00
Six mois..... 4.50

Les communications relatives au journal et les remises de valeurs devront être adressées au Directeur du Bulletin de New York, 48 Broad Street, ou au Bureau du Négociant Canadien, bâtisses de la Gazette à Montreal.